

**Direction des bibliothèques**

**AVIS**

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

**NOTICE**

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

**Travail et activité physique :  
Quels sont leurs rôles sur la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens ?**

Par  
Marilyne Pelland

Relations industrielles  
Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade  
Maîtrise en relations industrielles (M.Sc.)



Juin 2009

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

**Travail et activité physique :  
Quels sont leurs rôles sur la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens ?**

Présenté par

Marilyne Pelland

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Jean-Guy Bergeron  
Président-rapporteur

Alain Marchand  
Directeur de recherche

Adnane Belout  
Membre du jury

## RÉSUMÉ

Ce mémoire a pour objectif de vérifier s'il y a une relation significative entre certaines conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens. Mentionnons que nous entendons par consommation d'alcool à risque toutes consommations d'alcool qui excéderaient les normes de consommation à faibles risque. Par ailleurs, en lien avec cette relation, nous tentons également d'examiner l'effet modérateur du niveau d'activité physique du travailleur. Rappelons que dans la présente recherche, nous avons eu recours aux données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC 2.1) de Statistique Canada.

Très peu d'études au Canada s'étaient intéressées à l'identification des conditions de l'organisation du travail pouvant développer, maintenir ou aggraver les problèmes de consommation d'alcool à risque des travailleurs. Nos résultats ont démontré que l'insécurité d'emploi était associée de façon positive à la consommation d'alcool à risque ce qui veut dire que plus l'insécurité d'emploi augmente, plus la consommation d'alcool à risque a de chances d'augmenter. Selon nos résultats, le soutien social au travail est aussi associé de façon positive à la consommation d'alcool à risque ce qui suppose que plus le soutien au travail est fort, plus les chances de développer une consommation d'alcool à risques sont grandes. Dans le même ordre d'idées, nous avons aussi découvert que selon nos résultats, le niveau d'activité physique était aussi associé de façon positive à la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens. Finalement, nos résultats nous démontrent que le niveau d'activité physique n'est pas un modérateur de la relation entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens.

Compte tenu de nos résultats, nous croyons que des recherches plus approfondies devraient être effectuées pour tenter d'observer le rôle des facteurs individuels comme l'âge, le sexe, le niveau de scolarité et la consommation de tabac, et des facteurs hors-travail comme le statut marital, le statut parental et le statut économique en tant que modérateur de la relation entre les conditions de l'organisation de travail et la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens.

## ABSTRACT

The aim of this research is to examine whether there exists a significant relation between certain work organization conditions and high-risk drinking among members of the Canadian workforce. For the purpose of this text, let it be understood that the term “high-risk drinking” refers to all alcohol consumption that exceeds the Canadian low-risk alcohol guidelines. In addition, this research will also examine whether a worker’s level of physical activity has a moderating effect on the relationship between work organization conditions and high-risk. The data used throughout this text was accessed through the Canadian Community Health Survey (ESCC 2.1) of Statistics Canada.

Very few studies in Canada have attempted to identify specific work organization conditions that lead to the development, maintenance or aggravation of high-risk drinking problems among Canadian workers. The findings of this research demonstrate a positive relationship between employment insecurity and high-risk drinking, indicating that as employment insecurity increases, so does the threat of high-risk drinking. These findings also indicate that the level of social support at work is associated with high-risk drinking through a positive relation, suggesting that when the workplace social support is strong, the chance of high-risk drinking is greater. Similarly, this research demonstrates that the level of physical activity undergone by a worker is also positively related to high-risk drinking among Canadian labourers. Finally, these results demonstrated that the level of physical activity performed by Canadian workers is not a moderating effect between work organization conditions and high-risk drinking.

In light of these findings, it is clear that further research should be performed in order to determine how individual factors, such as age, gender, level of education and tobacco consumption, and factors outside of work, such as marital, parental and economic status, play a moderating effect in relationship to work organization conditions and high-risk drinking among Canadian workers.

## REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de recherche, Monsieur Alain Marchand, pour son soutien, son encadrement et ses conseils tout au long de ce parcours. Merci de m'avoir permis de bénéficier de tes grandes connaissances dans le domaine de la santé mentale et de la consommation d'alcool en lien avec le travail ainsi que de son enthousiasme pour la recherche. Je désire également remercier Annick Parent-Lamarche pour son support et pour tout le temps qu'elle m'a consacré pour m'aider à réaliser les analyses statistiques de ma recherche.

J'aimerais également remercier le Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la santé et de la prévention (GRASP) pour son soutien. Je tiens aussi à remercier Statistique Canada ainsi que le Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS) pour m'avoir donné accès aux données nécessaires à la réalisation de ce mémoire.

Merci aux membres de mon jury, Messieurs Jean-Guy Bergeron et Adnane Belout, pour leurs commentaires constructifs m'ayant permis de mener à bon terme ce projet de recherche.

Finalement, je désire spécialement remercier mes parents, Emma et Denis, qui m'ont supporté tout au long de mon cheminement scolaire. Sans eux, je n'y serais jamais parvenu ! Merci aussi à mes colocataires, pour leurs encouragements, leur patience, et leur soutien.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Résumé .....</b>	<b>i</b>
<b>Abstract .....</b>	<b>ii</b>
<b>Remerciements .....</b>	<b>iii</b>
<b>Tables des matières .....</b>	<b>iv</b>
<b>Liste des tableaux et figures .....</b>	<b>vii</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE 1 : L'OBJET DE RECHERCHE ET L'ÉTAT DES CONNAISSANCES .....</b>	<b>7</b>
<b>1.1 L'objet de recherche .....</b>	<b>7</b>
<b>1.2 L'état des connaissances .....</b>	<b>8</b>
1.2.1 Définition de la consommation d'alcool.....	8
1.2.2. Les facteurs du travail.....	10
1.2.2.1 La profession .....	10
1.2.2.2 Conditions de l'organisation du travail .....	12
1.2.2.2.1 Conception des tâches .....	12
A) Autorité décisionnelle .....	13
B) Utilisation des compétences .....	14
1.2.2.2.2 Les demandes au travail .....	15
A) Demandes psychologiques .....	16
B) Demandes physiques .....	17
C) Demandes contractuelles.....	18
1.2.2.2.3 Les relations sociales .....	19
1.2.2.2.4 Les gratifications .....	21
1.2.3 Modèles dominants.....	22
1.2.3.1 Modèle demande-contrôle (latitude décisionnelle) .....	22
1.2.3.2 Le modèle du déséquilibre efforts-récompenses .....	24
1.2.4 La consommation d'alcool selon le niveau d'activité physique.....	25
1.2.5 Facteurs hors travail.....	27
1.2.5.1 Le réseau social hors travail .....	27
1.2.5.2 La situation familiale.....	28
1.2.6 Les facteurs individuels .....	29
<b>1.3 Synthèse de l'état des connaissances.....</b>	<b>31</b>

<b>CHAPITRE 2 : PROBLÉMATIQUE ET MODÈLE D'ANALYSE.....</b>	<b>35</b>
2.1 Problématique de la recherche.....	35
2.2 Modèle d'analyse .....	37
2.3 Hypothèses de recherche .....	42
<b>CHAPITRE 3: MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>47</b>
3.1 Source des données.....	47
3.2 Les mesures .....	49
3.2.1 Variable dépendante : la consommation d'alcool à risque .....	49
3.2.2 Variables indépendantes : les conditions de l'organisation du travail.....	50
3.2.3 Variable modératrice : le niveau d'activité physique .....	52
3.2.4 Variables contrôles : facteurs individuels et facteurs hors travail .....	52
3.3 Les analyses.....	54
<b>CHAPITRE 4 : LES RÉSULTATS .....</b>	<b>56</b>
4.1 Résultats statistiques descriptives de l'échantillon .....	56
4.2 Résultats des analyses bivariées de l'échantillon.....	59
4.3 Résultats des analyses multivariées de l'échantillon .....	64
<b>CHAPITRE 5: DISCUSSION .....</b>	<b>68</b>
5.1 Synthèse de la démarche scientifique .....	68
5.2 Interprétation des résultats et vérification des hypothèses de recherche.....	70
5.2.1Hypothèses confirmées .....	70
5.2.2 Hypothèses infirmées.....	71
5.2.3 Variables contrôles significatives .....	76
5.2.4 Synthèses des variables du travail significatives .....	77
5.3 Forces et limites de la recherche .....	78
5.4 Pistes de recherche futures et implications .....	82

**CONCLUSION..... 85**  
**BIBLIOGRAPHIE ..... 87**

## LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

### Chapitre 1

Tableau I : Synthèse des conditions de l'organisation de travail, des facteurs individuels et hors travail et de l'activité physique.....	32
---	----

### Chapitre 2

Figure I : Modèle d'analyse du projet de recherche.....	40
---	----

### Chapitre 3

Tableau II : Construction des échelles de Karasek (1985). ENSP .....	51
--	----

### Chapitre 4

Tableau III : Statistiques descriptives – ESCC 2.1 (N = 76 329).....	57
--	----

Tableau IV : Matrice de corrélation entre les variables pour la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens.....	61
--	----

Tableau V : Rapport de cotes et intervalles de confiances pour la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens.....	65
--	----

## INTRODUCTION

Le monde du travail est en constante évolution et ne cesse de se modifier. Les effets de la mondialisation, le développement des nouvelles technologies et la croissance du secteur des services, provoquent une nouvelle réalité du travail comprenant de nouvelles contraintes physiques et cognitives pour le travailleur. Face à cette situation, les travailleurs doivent évoluer avec les multiples transformations des entreprises et sont exposés à des demandes de travail intensifiées et par des tâches de plus en plus complexes. L'ensemble de ces changements peut laisser des séquelles sur la santé mentale des personnes qui les subissent. Une des atteintes possibles à la santé mentale pourrait être la consommation d'alcool à risque des travailleurs. En ce sens, le Canada est quelque peu en retard comparativement aux États-Unis en ce qui concerne la recherche scientifique sur la consommation d'alcool et ses effets sur la population (Room & Rehm, 2003). C'est dans cet ordre d'idées que l'objectif de recherche principal de ce mémoire sera de tenter de discerner l'existence d'un lien entre certaines conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque chez les travailleurs canadiens. Ensuite, nous tenterons de découvrir si l'activité physique peut être un modérateur de la relation entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque.

Santé Canada (2007) considère l'alcool comme étant un psychotrope. Les psychotropes, aussi appelés substances psychoactives, sont des drogues qui peuvent modifier ou altérer la pensée, les sensations ou le comportement d'une personne. Elles ont généralement aussi des effets physiques, mais ce qui les distingue des autres drogues est le fait qu'elles influent sur l'esprit et les sens. Selon l'enquête nationale sur la consommation d'alcool et d'autres drogues par les Canadiens (Enquête sur les toxicomanies au Canada-ETC, 2004), l'alcool est la substance psychoactive la plus fréquemment consommée au Canada. En effet, 82,0 % des Canadiens et 76,8 % des Canadiennes de plus de 15 ans ont consommé de l'alcool au cours de la dernière année. Environ 21 % des Canadiens et de Canadiennes ont déclaré boire plus que la norme prévue dans les directives de consommation à faible risque. En dépit de certaines fluctuations régionales, les taux les plus faibles de consommation d'alcool au cours de l'année précédente ont été enregistrés à l'Île-du-Prince-Édouard (70 %) et les plus élevés au Québec (82 %).

Un psychotrope aussi répandu que l'alcool doit nécessairement avoir des répercussions sur la santé de la population. Selon l'étude sur le fardeau mondial de la maladie, menée par l'Organisation mondiale de la santé (2002), l'alcool intervient pour une proportion considérable des taux globaux de mortalité, de morbidité et d'incapacité dans les pays développés, dont le Canada. En effet, la consommation mondiale d'alcool augmente également depuis quelques dizaines d'années principalement dans des pays en développement. La consommation d'alcool à l'échelle mondiale est donc devenue responsable de 1,8 million de décès, soit 4 % de la charge morbide mondiale. C'est dans les Amériques et en Europe que la proportion de la charge morbide due à l'alcool est la plus élevée.

Selon une étude des coûts de l'abus de substance au Canada en 2002 du Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT), un total de 4 258 décès sont attribuables à l'alcool, soit 1,9 % des décès enregistrés pour la même année (Rehm et al., 2006). L'abus d'alcool est associé avec une augmentation des morts prématurées avant 70 ans (Bourgard, 2008). Les décès attribuables à l'alcool ont également entraîné la perte de 191 136 années potentielles de vie, et les maladies attribuables à cette substance ont exigé 1 587 054 jours d'hospitalisation pour des soins de courte durée (Rehm et al., 2006).

Nonobstant les décès et jours d'hospitalisation, l'alcool est associé à divers problèmes sur les plans psychologiques et sociaux. Les méfaits publics, la violence et la criminalité font partie des conséquences défavorables de la consommation d'alcool, qui peuvent également avoir une influence préjudiciable du point de vue du travail, des études, de la famille et des relations sociales. Une étude de Demers et Quesnel (1998) pointe dans la même direction en stipulant que l'alcool est associé à divers problèmes sociaux tels les problèmes familiaux, relationnels, économiques, légaux, de santé physique et mentale et les problèmes reliés au travail.

Selon le CCLAT, l'alcool se distingue des autres substances en ce sens qu'il entraîne à la fois des coûts et des bienfaits, ces derniers ayant été prouvés par des études révélant qu'une consommation modérée assure aux personnes plus âgées une certaine protection contre les maladies coronariennes. En ce sens, le CCLAT estime que plus de 3 845 décès ont pu être évités grâce à la consommation d'alcool modérée des individus (Rehm et al., 2006).

Une étude de Peele et Brodsky (2000) a démontré les effets potentiellement bénéfiques de la consommation modérée d'alcool. Ils stipulent qu'en comparaison aux abstinents et gros buveurs, les buveurs modérés ont une meilleure expérience psychologique, physique et de bien-être. Ils ont aussi une réduction des psychopathologies (plus particulièrement les dépressions), une meilleure sociabilité, des revenus plus élevés et moins d'absences au travail. Chez les personnes plus âgées, les buveurs modérés ont aussi un niveau de participation plus élevé ainsi qu'un plus grand d'activités dans la vie de tous les jours que les non buveurs. Ils auraient aussi des fonctions cognitives au-dessus de la moyenne.

Malgré les bienfaits possiblement engendrés par la consommation modérée d'alcool, l'étude sur les coûts de l'abus de substance au Canada réalisée en 2002 par le CCLAT estime que les coûts totaux associés à l'abus de substances au Canada s'élèvent à 39,8 milliards de dollars. En effet, l'étude a évalué les répercussions de l'abus de substance sur la société canadienne en 2002, notamment en ce qui a trait aux décès, à la maladie et aux coûts dus, en tout ou en partie, à l'abus de tabac, d'alcool et de drogues illicites. Les auteurs de cette étude décrivent l'abus en termes économiques comme étant « une consommation d'alcool ou d'autres drogues qui impose à la société des coûts plus importants que ceux que doit déboursier le consommateur pour se procurer la substance : ce sont les coûts sociaux ». C'est dans cet ordre d'idées que les auteurs ont aussi estimé que 36,6 %, soit 14,6 milliards de dollars, des coûts totaux reliés à l'abus de substance sont liés à l'abus d'alcool. Selon cette étude, les coûts sociaux attribuables à l'abus de substance peuvent être des coûts indirects comme les pertes de productivité ou des coûts directs comme les coûts reliés aux soins de santé et ceux liés à l'application de la loi. L'abus de substance draine considérablement l'économie canadienne directement et indirectement.

Pour démontrer l'évolution de la situation au Canada, nous avons comparé l'étude de 2002 avec une étude effectuée aussi par le CCLAT en 1992. La comparaison entre les 2 études démontre que l'abus de substance au Canada a définitivement augmenté au cours des 10 années. Cette hausse met en évidence l'évolution sur dix ans des répercussions de la toxicomanie, comme le démontrent clairement certains indicateurs fondamentaux sur lesquels se fonde l'estimation des coûts, notamment le nombre de décès dus à l'abus de substance, le nombre d'années potentielles de vie perdues à cause de ces décès ainsi que le nombre de jours d'hospitalisation attribuables à

un problème de santé lié à l'abus de substance. Compte tenu de ce qui précède, nous pouvons stipuler que l'écart entre les résultats des 2 études nous permet de constater l'importance de ces recherches qui permettront l'élaboration efficace de programmes et de politiques plus adaptés à la situation actuelle.

Malgré tout, le Canada accuse un retard en ce qui concerne les études sur la consommation d'alcool en comparaison à plusieurs autres pays comme les États-Unis, la Suède, la Finlande ou la Suisse qui possèdent déjà de solides réputations en matière de recherche sur la consommation d'alcool et de drogue de leur population (Room et Rehm, 2003). Depuis peu, la consommation d'alcool problématique est devenue un des principaux enjeux en matière de santé publique au Canada. Le gouvernement a mis sur pied la Stratégie canadienne antidrogue pour traiter des problèmes associés à l'abus de l'alcool et des autres drogues au Canada. Le but à long terme de la Stratégie canadienne antidrogue est de réduire les méfaits associés à l'alcool et aux autres drogues chez les individus, les familles et les communautés. Les divers paliers gouvernementaux (fédéral, provinciaux et territoriaux) y participent, de concert avec des organismes, des ONG, des associations professionnelles, des organismes d'application de la loi, des représentants du secteur privé et des groupes communautaires (Santé Canada, 2007).

L'intérêt de ce mémoire est de comprendre la grande complexité des problèmes de consommation d'alcool à risque chez les travailleurs canadiens. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT) (2006), les problèmes de santé mentale sont parmi les plus importants à contribuer à la charge mondiale de morbidité et d'invalidité. Sur les dix principales causes d'invalidité dans le monde, cinq sont des troubles psychiatriques dont la consommation d'alcool fait partie. Toujours selon L'OIT, la consommation d'alcool est responsable d'une perte de productivité, d'une augmentation des risques de blessures, de dépression et de stress, de démotivation, d'une augmentation de l'absentéisme et des coûts élevés pour l'assurance maladie et la sécurité sociale (Gabriel P., 2000).

Le travail est l'élément clé du bien-être économique des individus. Il constitue une source de revenus, mais il permet aussi aux individus de progresser sur le plan socio-économique, de s'épanouir sur le plan personnel et d'offrir plus de moyens à leur famille et à leur communauté.

Ainsi, nous pouvons dire que le travail est essentiel à l'épanouissement d'un individu. Malgré tout, la nouvelle réalité du marché du travail implique une augmentation de la concurrence internationale, un développement fulgurant des nouvelles technologies, une insécurité d'emploi accrue, une augmentation d'emplois reliés au secteur des services, des journées de plus en plus stressantes, etc. Selon Marchand et al. (2003a), les nouvelles caractéristiques du marché du travail pourraient engendrer des pressions sur la santé mentale des travailleurs et, par conséquent, développer des comportements problématiques tels que la consommation d'alcool à risque, pour réduire les tensions.

Dans la littérature, nous avons relevé plusieurs études qui démontrent un lien entre certaines conditions de l'organisation du travail et la consommation problématique d'alcool (Marchand et al., 2003 ; Kovounen et al., 2005 ; Frone, 2006 ; Crum et al., 1995). Ces études nous amènent à nous poser cette question : est-ce que les conditions de l'organisation du travail pourraient influencer la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens ? Plusieurs études se sont déjà penchées sur le sujet, mais très peu d'entre elles proviennent du Canada. Si nous pouvons démontrer que certaines conditions de l'organisation du travail sont plus susceptibles d'influencer la consommation d'alcool à risque des travailleurs, il sera possible pour le gouvernement et les différents intervenants de cibler leurs interventions pour de meilleurs résultats.

Le but de ce mémoire est donc d'observer plus précisément l'association potentielle de certaines conditions de l'organisation du travail avec la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens. Afin de cerner la part nette des conditions de l'organisation du travail en tant que déterminant de la consommation d'alcool à risque, nous allons contrôler quelques variables relatives à la profession, aux facteurs individuels et aux facteurs hors travail qui sont susceptibles d'influencer la consommation d'alcool à risque. De plus, nous aimerions découvrir si le niveau d'activité physique peut être un modérateur de la relation entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque.

Pour arriver à nos fins, ce mémoire comprendra 5 chapitres. Le premier chapitre comprendra la revue de la littérature en ce qui concerne les connaissances sur la consommation problématique d'alcool en lien avec les conditions de l'organisation du travail et d'autres facteurs. Le deuxième

chapitre présentera la problématique de la recherche ainsi que le modèle d'analyse que nous allons utiliser. Le troisième chapitre portera sur la méthodologie que nous allons utiliser, c'est-à-dire, la source des données, les mesures de nos variables ainsi que les analyses prévues. Par la suite, le quatrième chapitre contiendra les résultats que nous allons obtenir lors des analyses comme les statistiques descriptives, les prévalences de la consommation d'alcool à risque dans les conditions de l'organisation du travail et les résultats des régressions logistiques. Dernièrement, le cinquième chapitre concernera la discussion sur les résultats ainsi que les forces et les faiblesses de notre recherche.

# CHAPITRE 1 : L'OBJET DE RECHERCHE ET L'ÉTAT DES CONNAISSANCES

## 1.1 L'objet de la recherche

Le but de ce mémoire est de faire avancer les connaissances dans le domaine de la consommation d'alcool en lien avec l'organisation du travail et le niveau d'activité physique. En effet, il est important de faire avancer les connaissances en ce qui concerne les déterminants sociaux de la consommation d'alcool à risque étant donné le lot de problèmes que provoque celle-ci sur le marché du travail et sur la santé des travailleurs canadiens. Nous avons de bonnes raisons de croire que les conditions de l'organisation du travail pourraient être associées à des problèmes d'alcool au Canada et que le niveau d'activité physique pourrait avoir un effet modérateur sur cette relation. Nous faisons ce mémoire, entre autres, pour combler les lacunes en recherche du Canada contrairement à plusieurs autres pays, comme les États-Unis, la Suède, la Finlande et la Suisse, qui ont déjà de solides traditions de recherche dans ce domaine (Room et Rehm, 2003).

La question de recherche est la suivante :

*« Le niveau d'activité physique est-il un modérateur de la relation entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque chez les travailleurs canadiens? »*

Certains facteurs du travail ainsi que des facteurs hors travail et facteurs individuels peuvent avoir une incidence sur la consommation d'alcool d'un individu (Marchand, 2000; San José et al, 2000; Head et al, 2004; Lallukka et al, 2004; Kouvonen et al, 2005; Charbonneau, 2007). En effet, plusieurs auteurs relèvent une relation entre certaines conditions de l'organisation du travail et l'abus, la dépendance, la consommation ou l'intoxication à l'alcool. Cependant, les résultats sont souvent contradictoires (San José et al. 2000) ce qui laisse place à la recherche sur ce sujet.

Cette question de recherche est pertinente aux relations industrielles, car la consommation d'alcool à risque des travailleurs peut avoir des conséquences sur l'ensemble des activités relatives au travail. Il est donc pertinent d'analyser la consommation d'alcool des travailleurs,

surtout en fonction des conditions de l'organisation du travail. Si la consommation d'alcool à risque est en lien avec les conditions de l'organisation du travail, il serait possible de réduire cette consommation en modifiant les conditions de l'organisation du travail. Ainsi, si nos résultats démontrent que certaines conditions de l'organisation du travail s'associent significativement avec une consommation d'alcool élevée chez les travailleurs canadiens, ces données nous permettront d'orienter les politiques et les stratégies d'interventions gouvernementales et patronales. Par ailleurs, les programmes d'aide aux employés en difficulté pourraient bénéficier d'informations supplémentaires pour être davantage à l'affût des problèmes reliés aux conditions de travail. De plus, si le niveau d'activité physique influence la relation entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque, il serait possible que l'activité physique devienne une solution possible aux problèmes de consommation d'alcool. Ainsi, il est pertinent de vérifier l'effet modérateur possible de l'activité physique. Bref, il est intéressant de comprendre les relations possibles entre ces trois facteurs pour réduire, entre autres, les coûts d'entreprises reliés à l'abus d'alcool et pour le bien-être des travailleurs.

## **1.2 L'état des connaissances**

### 1.2.1 Définition de la consommation d'alcool

D'un point de vue général, Demers et Quesnel (1998) soulèvent le postulat suivant :

*« Bien que la prévalence des problèmes associés à la consommation d'alcool soit nettement plus élevée chez les grands buveurs ou chez les buveurs dépendants, le plus grand nombre des problèmes surviennent chez des buveurs modérés. Ce paradoxe vient simplement du fait que les grands buveurs constituent une faible proportion de l'ensemble des buveurs. Dès lors, bien qu'individuellement les grands buveurs présentent un plus grand risque que les buveurs modérés, collectivement la situation est inversée, les buveurs modérés représentant un problème de santé publique plus important que les grands buveurs ».*

Bien que ce postulat soit controversé, car il ne tient compte ni du fait que les gros buveurs sont susceptibles de connaître des problèmes plus sévères et en plus grand nombre, ni de la nature des

problèmes, ou du profil de consommation des buveurs modérés, il nous suggère que pour diminuer les problèmes relatifs à l'alcool dans les populations, il ne suffit pas d'agir sur les grands buveurs, mais aussi sur les buveurs modérés (Demers et Quesnel, 1998). Pour déterminer la consommation d'alcool d'un individu, les normes de consommation à faible risque sont de bons indicateurs de la consommation des Canadiens. Pour les Canadiens, au-delà de 9 consommations par semaines pour les femmes et 14 pour les hommes, les risques à long terme de morbidité et de mortalité seraient plus élevés et à court terme, les accidents, les problèmes relationnels et ceux reliés au travail seraient aussi plus élevés (Bondy et al., 1999). Selon Single et al. (1999), entre 22 % et 33 % de la population active canadienne excèderait les directives de consommation d'alcool à faibles risques tandis que 7 % s'intoxiquerait hebdomadairement. Presqu'un tiers de la population ne respecte pas les normes de consommation à faibles risques, mais ne sont pas nécessairement de grands buveurs.

D'un point de vue général, la consommation problématique d'alcool peut prendre plusieurs facettes. En effet, les différentes études qui relatent les problèmes de consommation d'alcool l'étudient sous des angles différents, dont celui de la dépendance, du volume de consommation, de l'abus d'alcool et de l'intoxication à l'alcool. Tous ces différents profils de consommation peuvent viser la consommation autant au travail qu'hors travail. Il est important de constater que la consommation problématique d'alcool peut prendre diverses formes dans la société ce qui nous apporte une quantité de problèmes considérables.

Bien que les problèmes de consommation d'alcool puissent affecter les diverses sphères de la vie d'un individu, nous nous préoccupons essentiellement, à l'intérieur de ce mémoire, de la sphère du travail. Que l'alcool soit consommé au travail ou à l'extérieur, cette consommation pourrait entraîner une perte de la motivation et de la vigilance au travail. En effet, selon Single (1998) même si l'alcool est consommé avec modération au travail, cette consommation peut affecter la perception, les habiletés motrices, l'attention, la prise de décisions, l'apprentissage, la mémoire et le raisonnement.

Dans le cadre de ce mémoire, nous nous concentrerons sur les problèmes reliés à la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens.

Dans les prochaines sections, nous ferons une revue de la littérature des facteurs du travail, c'est-à-dire la profession et les conditions de l'organisation du travail, en fonction de la consommation d'alcool. Nous verrons ensuite les modèles dominants aidant à la compréhension du problème de la consommation d'alcool. Nous allons, par la suite, soulever le rôle du niveau d'activité physique dans les variations de consommation d'alcool. En dernier, nous verrons les principaux facteurs hors travail et individuels susceptibles d'influencer la consommation d'alcool.

### 1.2.2 Les facteurs du travail

Les prochaines pages de ce mémoire concernent une revue des études relatant les professions et les conditions de l'organisation du travail ayant été associées à des problèmes de consommation d'alcool chez les travailleurs. La perspective ayant reçu le plus d'attention dans les études empiriques propose que certaines professions et conditions de l'organisation du travail génèrent un stress ou une tension psychique chez les personnes qui y sont exposées et cette tension peut entraîner diverses réactions psychophysiologiques et comportementales (Marchand, 2004). Globalement, le stress résulterait d'un déséquilibre entre les demandes imposées par l'environnement et la capacité de l'individu à s'y adapter en fonction de ces ressources personnelles (Lazarus et Folkman, 1984). Ainsi, la consommation d'alcool peut devenir un comportement d'automédication servant à faire diminuer les tensions occasionnées par le travail.

#### 1.2.2.1 La profession

Plusieurs recherches démontrent que la profession d'un individu peut avoir une incidence sur la consommation d'alcool. En effet, une des hypothèses pourrait être que certaines professions peuvent générer des tensions et ainsi inciter les travailleurs à consommer de l'alcool. Une étude sur la consommation d'alcool rapporte que les cols bleus, les fermiers et les pêcheurs sont plus dépendants à l'alcool que les autres professions (Hemmingsson et Lundberg, 1998). Dans le même ordre d'idées, Charbonneau (2007) démontre que 5 professions sur 139 étudiées sont associées à l'abus d'alcool ce qui constitue un nombre assez faible. Les 5 professions sont les

officiers/officières et les contrôleurs/contrôleuses des services de transport, le personnel des services alimentaires et boissons, le personnel technique de la vente en gros, les directeurs/directrices de la restauration et des services d'hébergement et les aides de soutien des métiers et manœuvres en construction.

Dans une étude concernant les travailleurs américains, Frone (2006) a démontré que certaines catégories de profession rapportaient significativement plus de consommation d'alcool, avant le travail, pendant le travail, à être intoxiqué au travail et à être au travail avec une gueule de bois. Sept catégories professionnelles à haut niveau de risques de consommation d'alcool, provenant entre autres d'une enquête américaine effectuée par *Substance Abuse and Mental Health Services Administration*, ont été comparées à un groupe de référents regroupant le reste des professions à faibles risques. Les résultats de cette recherche ont démontré que, comparativement aux professions moins à risque, les groupes professionnels relatifs à la gestion, à l'art/culture/sport/médias, à la préparation et au service d'aliments, à l'entretien et au nettoyage de bâtiments, à la construction et extraction ainsi qu'à la vente, étaient associés positivement et significativement aux mesures de consommation d'alcool au travail.

D'ailleurs, selon Marchand et al. (2003a), la prise d'alcool peut varier en fonction du statut professionnel. Ils ont démontré que les professionnels, les semi-professionnels, les gestionnaires de haut niveau, les gestionnaires intermédiaires, les contremaîtres, les superviseurs, les cols blancs qualifiés et les cols blancs semi-qualifiés étaient des occupations où les travailleurs boivent plus que la catégorie de référence, c'est-à-dire les travailleurs manuels non qualifiés. Cependant, la variation est mince avec seulement 7 % de la variation totale de la consommation d'alcool attribuable aux 387 occupations étudiées.

Parallèlement, Marchand (2008) dans une étude récente sur la contribution de la profession et de l'organisation du travail dans l'utilisation de l'alcool des travailleurs canadiens, démontre que comparé aux cols bleus non qualifiés, les cols bleus qualifiés, les cols blancs semi-qualifiés, les cadres intermédiaires et de hauts niveaux sont associés à de forts risques de consommation d'alcool. Ces résultats démontrent encore l'importance de la profession dans l'étude de la

consommation d'alcool des travailleurs canadiens. D'ailleurs, ces résultats sont tout à fait compatibles avec le modèle du stress causé par les contraintes et ressources dérivantes du travail.

#### 1.2.2.2 Conditions de l'organisation du travail

Mais au-delà de la profession, les conditions de l'organisation du travail peuvent avoir un rôle important dans l'expérience de l'abus d'alcool chez les travailleurs. Les tensions occasionnées par la façon dont le travail est organisé au sein d'une entreprise et la façon dont il est subjectivement vécu par le travailleur peut provoquer des tensions et du stress au travail ce qui pourrait mener à des problèmes de consommations d'alcool.

Marchand (2004) a synthétisé ces conditions de l'organisation travail et les a regroupées autour de 4 grandes dimensions que nous allons à notre tour utiliser dans le cadre de ce mémoire : la conception des tâches (utilisation des compétences et autorité décisionnelle), les demandes au travail (physiques, psychologiques, contractuelles), les relations sociales (avec les collègues et superviseurs) et les gratifications (insécurité d'emploi et revenu professionnel).

##### 1.2.2.2.1 Conception des tâches :

Les tâches que doivent accomplir les individus au travail peuvent varier énormément d'un emploi à l'autre en fonction de la profession, de l'entreprise et du secteur économique. La conception des tâches comprend deux dimensions étendues sur un continuum : le niveau de contrôle (autorité décisionnelle) et l'utilisation des compétences. Ainsi, il est possible pour un travailleur d'utiliser plusieurs compétences ou bien peu et ces derniers peuvent avoir plus ou moins de contrôle (autorité décisionnelle) sur le déroulement des opérations (Marchand et al, 2006).

## A) Autorité décisionnelle

L'autorité décisionnelle, ou le niveau de contrôle, concerne les marges de manœuvre, c'est-à-dire la latitude du salarié dans son travail. Plusieurs études nous portent à croire que le niveau de contrôle peut être associé à une consommation d'alcool problématique. Ainsi, Greenberg et al. (1995), Hiro et al. (2007) et Hemmingsson et Lundberg (1998) ont relevé qu'un manque de participation dans la prise de décision au travail est associé à une forte consommation et avec un diagnostic d'alcoolisme potentiel tandis que Tsutsumi et al. (2003) ont démontré dans leur étude sur les travailleurs japonais qu'un faible contrôle au travail était positivement associé à une forte consommation d'alcool chez les hommes cols blancs. Il est possible de croire que le manque de contrôle au travail pourrait provoquer du stress chez le travailleur qui doit accomplir une tâche tout en étant restreint. De plus, Vézina et al. (1992), stipulent que faire un emploi varié et sur lequel l'individu peut exercer un contrôle, permet de répondre au besoin essentiel du psychisme humain de maîtriser son environnement. Ce sentiment de contrôle pourrait devenir un important élément de protection envers les problèmes de consommations d'alcool.

D'autres chercheurs tels que Head et al. (2004) ont trouvé des liens significativement positifs entre l'autorité décisionnelle (niveau de contrôle) chez les femmes et l'abus d'alcool. Parallèlement, Hiro & al. (2007), ont découvert que le niveau de contrôle au travail est relié positivement avec une forte consommation d'alcool seulement pour les hommes de 30 à 39 ans au Japon. Ces résultats, qui diffèrent de la grande majorité des autres résultats en ce qui concerne le lien entre le niveau de contrôle et la consommation d'alcool seraient peut-être dus aux responsabilités qui pourraient accompagner l'autorité décisionnelle. En effet, il est possible de croire qu'un travailleur ayant beaucoup d'autorité décisionnelle ait de grandes responsabilités qui découlent de ses décisions ce qui pourrait avoir pour effet d'augmenter l'utilisation de l'alcool pour réduire les effets du stress et de la tension provoqués par les responsabilités.

Wiesner et al. (2005) ont aussi découvert un petit groupe de jeunes hommes qui consomment très peu d'alcool mais avec des emplois leur procurant peu d'autonomie au travail d'alcool. Parallèlement, Tsutsumi et al. (2003), dans leur étude sur les comportements de santé des travailleurs du Japon, démontrent qu'un faible contrôle au travail est négativement associé à une

consommation actuelle d'alcool chez les femmes cols blancs et à une forte consommation d'alcool chez les femmes cols bleus. Il est possible de croire qu'un travailleur ayant peu d'autorité décisionnelle a peu de responsabilités au travail et par conséquent, peu de stress et de tensions. N'ayant pas de stress et de tensions occasionnés par les responsabilités découlant de l'autorité décisionnelle, ces travailleurs n'auraient pas tendance à consommer de l'alcool.

Dernièrement, Kouvonen et al. (2005), San José et al. (2000) et Roxburgh (1998) ont démontré qu'il n'y avait pas de lien significatif entre le niveau de contrôle du participant et sa consommation abusive d'alcool. De plus, Hagihara et al. (2000), ont aussi démontré que l'autonomie et la flexibilité en emploi ne sont pas significativement reliées à une forte consommation d'alcool. Les résultats contradictoires concernant le lien entre l'autorité décisionnelle et la consommation d'alcool des travailleurs démontrent qu'il y a possiblement d'autres facteurs pouvant influencer cette relation.

#### B) Utilisation des compétences

L'utilisation des compétences de la personne au travail fait référence à un travail qui sollicite les habiletés, les qualifications de la personne et la possibilité d'en développer de nouvelles. Selon Marchand (2004), les concepts de travail monotone, travail répétitif et utilisation des compétences disposent de frontières qui se recoupent fortement au plan conceptuel, car ils s'entendent tous pour décrire la pauvreté du contenu et le caractère routinier de la tâche à accomplir par l'individu dans son milieu de travail. Des études ont démontré qu'un emploi défini par une faible utilisation des compétences, c'est-à-dire un emploi sollicitant très peu d'habileté de la part du travailleur, nécessitant peu ou pas de qualifications et n'offrant pas de possibilités d'en développer de nouvelles s'associent positivement avec une forte consommation d'alcool ainsi qu'à plusieurs problèmes reliés à la consommation d'alcool (Greenberg et al., 1995; Hiro et al., 2007 ; Wiesner et al., 2005; Yang et al., 2001). Selon ces derniers, la valorisation des habiletés par le groupe, c'est-à-dire que les habiletés sont reconnues par le groupe, pourrait être un facteur de protection envers une forte consommation d'alcool. Ainsi, l'étude de Bildt et Michèlsen (2002), générée sur un échantillon représentatif de la population générale de la ville de Stockholm ont démontré que des emplois avec peu de stimulation au travail avait une association

positive avec une forte consommation d'alcool pour les femmes, c'est-à-dire plus de 105 grammes par semaines. Par ailleurs, Roxburgh (1998) et Parker et Farmer (1988) ont démontré que plus la complexité de la tâche est élevée moins le risque de consommation d'alcool est élevé.

Le manque de formations payées par l'employeur pourrait aussi être un indicateur du concept de l'utilisation des compétences. En effet, cela démontre que l'employeur désire développer les compétences de ses employés ce qui sous-entend que les employés pourront acquérir et utiliser de nouvelles compétences. Dans une étude longitudinale sur la santé mentale au travail de Bildt et Michelsen (2002) en Suède, les auteurs relèvent que le manque de formation payé par l'employeur est lié positivement à une forte consommation d'alcool pour les femmes, c'est-à-dire plus de 105 grammes par semaine. Sans formations payées par l'employeur, il est plus difficile pour un employé d'acquérir de nouvelles compétences et de les exploiter. L'état stagnant de l'utilisation des compétences d'un travailleur accompagné d'une insatisfaction envers son niveau d'utilisation de ces compétences pourrait contribuer à l'augmentation de la consommation d'alcool chez le travailleur.

Cependant, une étude sur les cols blancs japonais démontre qu'un travail demandant des habiletés avancées et des connaissances sophistiquées était aussi positivement associé à une forte consommation d'alcool (Hagihara et al., 2000). Il est possible que les tensions engendrées par des emplois demandant de grandes habiletés et connaissances portent les travailleurs à consommer de plus grandes quantités d'alcool dans le but de réduire leur stress.

Enfin, quelques études démontrent aussi qu'avoir un emploi routinier et répétitif n'est pas significativement relié à la consommation d'alcool du travailleur (Roxburgh, 1998; Hagihara et al., 2000; Parker et Farmer, 1988).

#### 1.2.2.2 Demandes au travail

Les demandes au travail peuvent aussi influencer la consommation d'alcool car elles peuvent devenir des stressseurs potentiels pour le travailleur. En effet, des demandes découlant du travail

forcent les travailleurs à fournir des efforts autant physiques que psychologiques ce qui pourrait affecter le niveau de stress du travailleur ainsi que sa santé mentale et, par conséquent, occasionner un comportement d'automédication envers l'alcool (Karasek et Theorell, 1990; Marchand, 2004). Les demandes peuvent être regroupées en trois catégories : les demandes psychologiques, physiques et contractuelles.

#### A) Demandes psychologiques

Les demandes psychologiques peuvent provenir de plusieurs dimensions comme la quantité du travail, le rythme, la pression temporelle, l'intensité ou la quantité de travail, les demandes conflictuelles et l'ambiguïté des rôles (Marchand, 2004). Selon quelques études, il existe une association entre des demandes psychologiques élevées pour les travailleurs et une consommation d'alcool élevée (San José et al., 2000; Tsutsumi et al., 2003; Kouvonen et al., 2005) ce qui est d'autant plus vrai pour les femmes (San José et al., 2000; Roxburgh, 1998). En effet, il est possible de croire que des demandes psychologiques élevées au travail pourraient provoquer un stress et ainsi augmenter la consommation d'alcool pour réduire les tensions qui en découlent. Hagihara et al. (2000) ont démontré que ressentir une pression du temps au travail ferait augmenter les risques de forte consommation. Ils ont aussi démontré, dans le même sens, que la clarté des buts ou des objectifs de travail était positivement reliée aux risques d'une forte consommation d'alcool. D'autres dimensions de la demande psychologique ont été démontrées comme étant significativement associées aux problèmes de consommations d'alcool. Selon Parker et Farmer (1988), chez les hommes, la compétition en emploi augmenterait le nombre de sorties dans les bars, le volume de consommation, l'abus d'alcool et la dépendance à l'alcool tandis que chez les femmes, la compétition augmenterait seulement la dépendance à l'alcool. Ils ont aussi relevé que la pression due au temps au travail pouvait faire augmenter, chez les femmes, le nombre de sorties dans les bars, le volume de consommation et l'abus d'alcool.

Cependant, Hagihara et al. (2000) ont aussi démontré que les directives imprécises et l'ambiguïté des rôles ne seraient pas en lien avec la consommation d'alcool des travailleurs. Parker et Farmer (1988) ont des résultats semblables en ce qui concerne la rapidité du travail et les échéanciers. En

ce sens, ces demandes psychologiques ne semblent pas être en lien avec la consommation d'alcool des travailleurs.

Hiro & al. (2003), ont trouvé un lien significatif entre les demandes cognitives (demandes psychologiques) et une forte consommation d'alcool chez les hommes de 30 à 39 ans. Cependant, la direction de cette relation est à l'opposé de ce qui était attendu initialement dans leur étude tout comme celle d'Head et al.(2004) qui démontrent que les demandes psychologiques élevées sont négativement associées à la dépendance à l'alcool. En effet, plus les demandes cognitives sont élevées, plus la prévalence de forte consommation d'alcool est basse. Ces résultats pourraient s'expliquer de la façon suivante : il ne faut pas oublier que c'est le stress perçu par l'individu qui pourrait provoquer une augmentation de la consommation d'alcool chez les travailleurs. Bien que les demandes cognitives peuvent devenir source de stress pour certains, il est possible que les travailleurs affectés à des emplois ayant de fortes demandes cognitives soient stimulés par ces demandes et non pas stressés. En effet, nous pouvons même avancer que les demandes cognitives poussent un individu à utiliser pleinement ses compétences et, par conséquent, à le valoriser. En ce sens, pour ces travailleurs, de fortes demandes cognitives ne provoqueraient pas de stress et pourraient même les valoriser. D'une façon générale, Kouvonen al. (2005) ont découvert que des demandes élevées pour les femmes étaient associées négativement avec l'abus d'alcool tandis que des demandes moyennes, pour les femmes et les hommes de 35 à 50 ans étaient associés aussi négativement avec l'abus d'alcool. Les seules associations qui furent positivement significatives étaient en fonction des demandes faibles pour les hommes de 18 à 34 ans.

## B) Demandes physiques

Les demandes physiques au travail que doivent subir les travailleurs peuvent engendrer des séquelles physiques, mais aussi psychologiques. En effet, la santé mentale, tout autant que la santé physique, peut être atteinte si le travailleur est soumis à des conditions de travail risquées ou dangereuses, comportant un niveau élevé de bruit, de poussière, de chaleur ou de froid et pouvant occasionner de la fatigue chez le travailleur (Marchand, 2004). De grandes demandes physiques au travail sont associées à une augmentation des morts prématurées avant 70 ans

(Bourgkard et al., 2008). Le stress engendré par l'expérience de ces conditions de travail pourrait entraîner une augmentation de la consommation d'alcool pour en réduire les tensions qui en découlent. San José et al. (2000) ont démontré que les demandes physiques peuvent être associées positivement avec l'abus d'alcool des travailleurs s'ils sont soumis à un fort niveau de dangerosité au travail. En effet, selon eux, plus le niveau de dangerosité physique au travail est élevé plus les hommes sont à risque d'avoir une forte consommation d'alcool (plus de 21 consommations/semaine) et plus ils ont de risque d'être intoxiqué. Lallukka et al. (2004) ont démontré que les hommes rapportant de la fatigue reliée au travail sont plus susceptibles d'abuser de l'alcool. Roxburgh (1998) arrive à des résultats semblables et stipule que les emplois dangereux, bruyants et salissants s'associent positivement à une plus forte moyenne de consommation d'alcool quotidienne chez les hommes.

Parker et Farmer (1988) arrivent à des résultats différents et démontrent que les emplois salissants ne sont pas significativement associés à la consommation d'alcool des travailleurs. Dans une étude sur l'insécurité d'emploi, McDonough (2000) arrive à des résultats similaires en ce qui concerne les demandes physiques. Selon eux, celles-ci ne sont pas significativement associées à une forte consommation d'alcool (plus de 14 consommations/semaine). Les différences de résultats en ce qui concerne le lien entre les conditions physiques au travail et la consommation d'alcool démontrent que d'autres facteurs peuvent venir influencer cette relation. Par exemple, il est possible que les caractéristiques individuelles d'un travailleur viennent influencer ses réactions aux conditions de travail physique.

### C) Demandes contractuelles

Les demandes contractuelles font références aux horaires de travail et aux heures travaillées. Malgré le fait que plusieurs recherches démontrent qu'il n'y a pas de lien significatif entre les heures travaillées, les horaires de travail et l'abus d'alcool (Marchand, 2008; Charbonneau, 2007), il est possible de croire que de longues heures de travail et des horaires irréguliers pourraient être des contraintes pour l'individu et donc provoquer du stress qui pourraient être en lien avec une consommation abusive d'alcool. Cette affirmation peut être corroborée par les

résultats d'une étude effectuée aux États-Unis par Frone (2006) qui démontre que les travailleurs ayant des horaires de travail non standard (irrégulier ou flexible), de soir et de nuit rapportaient significativement plus de consommation d'alcool avant et après le travail. En effet, Marchand (2004) rapporte que les personnes ayant des horaires irréguliers vivent des situations difficiles et ont des difficultés d'adaptation ce qui pourrait, par conséquent, provoquer des problèmes de santé mentale. Un de ces problèmes de santé mentale pourrait être la consommation d'alcool à risque. Selon Michèlsen et Bildt (2003), les heures supplémentaires travaillées pourraient devenir des obstacles au développement et au maintien des relations sociales d'un individu. Selon eux, les relations sociales en quantité et en qualité pourraient être un facteur de protection envers les maladies mentales. Ainsi, ils démontrent que des heures supplémentaires fréquentes sont associées à une forte consommation d'alcool pour les femmes.

Cependant, plusieurs autres études ont démontré que les demandes contractuelles, c'est-à-dire le surtemps (Bildt et Michèlsen, 2002; Lallukka et al., 2004), les heures travaillées (Frone, 2006; Bildt et Michèlsen, 2002; Parker et Farmer, 1988), les emplois saisonniers (Frone, 2006) et les emplois temporaires (Bildt et Michèlsen, 2002) n'étaient pas associés à la consommation d'alcool des travailleurs. Ces résultats contradictoires suggèrent que d'autres facteurs interviennent dans la relation entre les demandes contractuelles et la consommation d'alcool.

#### 1.2.2.2.3 Relations sociales

Le climat d'une organisation est forgé, en partie, grâce aux relations qu'entretiennent les travailleurs entre eux et aux relations entre travailleurs et superviseurs. De mauvaises relations au travail peuvent donner lieu à l'expérience du stress et ainsi influencer la consommation d'alcool des travailleurs. Le soutien social au travail fait référence à toute interaction sociale qui est synonyme d'aide, autant dans sa dimension instrumentale qu'émotionnelle, et de reconnaissance de la part des collègues et supérieurs (Karasek et Theorell, 1990). Nous pouvons en déduire que le soutien social au travail pourrait avoir un effet de protection contre les emplois ayant un haut niveau de stress et ainsi prévenir les problèmes de consommation d'alcool chez les travailleurs. Marchand et al. (2006) arrivent à un résultat similaire en démontrant que le soutien social au

travail est négativement associé à l'abus d'alcool ce qui porte à croire que le soutien social au travail peut être un facteur de protection pour le travailleur.

Hiro & al. (2007) dans leur étude sur les travailleurs hommes japonais, ont découvert qu'une forte consommation d'alcool est reliée à un mauvais support du superviseur pour les hommes de 18 à 29 ans et 50 à 72 ans. Ils ont aussi souligné que les relations avec les pairs au travail peuvent influencer la consommation d'alcool. En effet, pour les hommes de 30 à 39 ans, une forte consommation d'alcool est reliée à des conflits intragroupes. À cause de l'éthique au travail et des responsabilités de chacun envers le groupe au travail, les conflits intragroupes peuvent amener un grand niveau de tension au travail. En réponse à cette tension, les individus auraient tendance à avoir une forte consommation d'alcool. D'autres chercheurs arrivent sensiblement aux mêmes résultats. Hemmingsson et Lundberg (1988) démontrent que plus le soutien social au travail est faible plus le diagnostic d'alcoolisme est repéré chez les hommes suédois tandis que McDonough (2000), dans une étude sur les travailleurs canadiens, démontre que plus le support au travail est faible plus les travailleurs rapportent de fortes consommations d'alcool (plus de 14 consommations/semaine). Comme le soutien social fait référence à toutes interactions synonymes d'aide, il est possible de penser que les travailleurs ayant un mauvais soutien social soient plus exposés à des situations de stress car ils se retrouvent seuls face aux problèmes. Donc, ils auraient tendance à consommer de l'alcool pour amoindrir la sensation de stress.

Le harcèlement au travail ne fait pas partie des conditions de travail que la plupart des employés vivent quotidiennement. En effet, le harcèlement au travail devrait être dénoncé pour améliorer la situation du travailleur, car le harceleur est passible de sanctions. Dans une récente étude sur les problèmes de consommation des travailleurs canadiens, Marchand (2008) stipule que le harcèlement au travail est un indicateur de la nature des problèmes concernant les relations entre les collègues et avec les supérieurs. En tenant compte de l'effet modérateur de la profession, l'harcèlement au travail peut devenir une contrainte et c'est pour cette raison que Marchand (2008) a démontré que le harcèlement était associé à la consommation d'alcool modérée et à risque.

Selon certains auteurs, les hommes qui ont de faibles relations sociales avec leurs superviseurs et leurs collègues ont moins de chances de s'intoxiquer au travail et dans les activités connexes et de développer une dépendance à l'alcool. (San José et al., 2000; Head et al., 2004). Dans cet ordre d'idées, nous pouvons en déduire qu'un bon cercle d'ami au travail peut aussi provoquer plus d'occasions d'abuser de l'alcool. En effet, de très bonnes relations avec des collègues de travail peut avoir comme effet d'avoir des dîners plus arrosés et des sorties plus fréquentes après le travail. Ainsi, un fort soutien social au travail peut développer des amitiés et pourrait faire augmenter la consommation d'alcool des travailleurs lors des 5 à 7 par exemple.

#### 1.2.2.2.4 Gratifications

La dernière dimension des conditions de l'organisation du travail qui peuvent être en lien avec la consommation d'alcool à risque concerne les gratifications. Pour la plupart des gens, un des buts de leur travail est d'en tirer des gratifications, autant monétaires que sociales. Selon Marchand (2004), le travail peut amener des gratifications monétaires, mais aussi des gratifications au niveau des perspectives de carrières, des expériences personnelles, de la motivation, de la reconnaissance et de la valorisation. Par exemple, Michelsen & Bildt (2003) relèvent que les femmes avec peu de fierté au travail ont plus de chance d'avoir une forte consommation d'alcool. Si ces gratifications ne sont pas présentes ou insuffisantes, cela pourrait créer des tensions pour le travailleur. En effet, pour les hommes, plus le niveau de récompenses est faible, c'est-à-dire faibles bénéfices reliés à l'emploi ainsi que faible reconnaissance et prestige, plus il y a de chance d'abus d'alcool tandis que seulement les femmes de 35 à 50 ans ont le même lien (Kouvonen et al., 2005).

Head et al. (2004) relèvent que c'est le déséquilibre entre beaucoup d'efforts et peu de récompenses qui fait en sorte que les hommes peuvent abuser de l'alcool. Kouvonen et al. (2005) relèvent des résultats semblables pour les hommes et les femmes, plus spécifiquement de 35 à 50 ans.

Dans la classification des gratifications, nous retrouvons aussi la sécurité d'emploi. En effet, l'insécurité d'emploi a de fortes chances d'engendrer du stress dû à toutes les contraintes qu'une perte d'emploi peut générer. La peur constante de perdre son emploi pourrait entraîner une plus grande consommation d'alcool car les travailleurs voudraient apaiser leur stress en consommant de l'alcool. En effet, plus l'insécurité d'emploi est élevée pour un travailleur, plus le lien avec l'abus d'alcool sera fort (Kouvonen et al., 2005).

### 1.2.3.1 Modèles dominants

Nous présentons ici deux grands modèles explicatifs, prédominants dans la littérature, de la relation entre le stress au travail et la consommation d'alcool, soit le modèle demandes-contrôle de Karasek (1979) et le modèle déséquilibre efforts-récompenses de Siegrist (1996). Ces modèles tentent d'expliquer dans quelle mesure la latitude décisionnelle et les gratifications ont un effet de modulation sur le stress provenant de l'exposition aux demandes du travail. Dans la présente section, nous allons voir en détail chacun de ces modèles.

### 1.2.3.1 Modèle demande/contrôle (latitude décisionnelle)

Plusieurs chercheurs ont tenu compte de l'expérience conjointe de l'utilisation des compétences et du niveau de contrôle du salarié, c'est-à-dire la latitude décisionnelle. En effet, les auteurs s'interrogent sur l'effet que peut avoir la combinaison de la latitude décisionnelle avec les demandes au travail sur la consommation d'alcool. La latitude décisionnelle et les demandes psychologiques sont deux dimensions des conditions de l'organisation du travail qui peuvent être combinées pour obtenir quatre types d'emplois distincts. À quelques différences près, ces combinaisons font référence à la tension au travail caractérisant le modèle demande/contrôle de Karasek (1979). Dans ce modèle, un emploi actif combine à la fois de grandes demandes psychologiques et un grand contrôle, un emploi passif regroupe de faibles demandes et un contrôle faible, un emploi avec de grandes tensions combine de grandes demandes et peu de contrôle, et finalement un emploi avec peu de tensions regroupe de faibles demandes et un grand

contrôle. Selon Karasek et al. (1998), un emploi actif pourrait générer une bonne stimulation pour le travailleur et donc agir comme facteur de protection sur les problèmes de santé mentale tandis que les emplois avec de grandes tensions pourraient être nocifs pour la santé des travailleurs. C'est dans cet ordre d'idée que nous pouvons nous attendre à ce que les emplois à tension élevés et les emplois passifs constituent des facteurs de risques pour les problèmes de consommation d'alcool.

Kouvonen et al. (2005) ont découvert un lien significatif entre les emplois passifs et les problèmes de consommation d'alcool, plus spécifiquement l'abus d'alcool. Ils ont découvert que cette relation allait dans le sens des prédictions et que plus l'emploi était passif, plus les femmes avaient de chances d'abuser de l'alcool. Hemmingson et Lundberg (1998) sont arrivés aux mêmes résultats en ce qui concerne les emplois passifs et le diagnostic d'alcoolisme pour les hommes et les femmes. Amélie Quesnel Vallée (2000), dans son travail de mémoire, relève que cette hypothèse n'est que partiellement vérifiée. En effet, seuls les emplois passifs se sont révélés être des indicateurs de l'intoxication à l'alcool dans son étude. De plus, selon elle, le sens de la relation entre l'intoxication à l'alcool et les emplois passifs va dans le sens contraire de ce qui a été attendu, c'est-à-dire que plus l'emploi est passif, moins les femmes s'intoxiquent.

En 1995, Crum et al. ont effectué une étude aux États-Unis qui démontre que les travailleurs vivant de grands stress professionnels étaient plus à risques de développer une dépendance à l'alcool et à abuser de l'alcool. Ainsi, les travailleurs avec des emplois avec de fortes demandes psychologiques et peu de latitude décisionnelle sont 27,5 fois plus à risques pour les hommes de développer une dépendance à l'alcool ou d'en abuser que les travailleurs avec des emplois avec de faibles demandes psychologiques et une grande latitude décisionnelle. Un phénomène semblable se produit avec les demandes physiques, c'est-à-dire les travailleurs ayant des emplois avec de fortes demandes physiques et peu de latitude décisionnelle sont 3,4 fois plus à risques pour les hommes de développer une dépendance à l'alcool ou d'en abuser que les travailleurs avec des emplois avec de faibles demandes physiques et une grande latitude décisionnelle.

Dernièrement, McDonough (2000) dans une étude faite sur les travailleurs canadiens et Lallukka et al. (2004) dans une étude faite sur les employés de la ville d'Helsinki en Finlande ont démontré qu'aucun des 4 types d'emplois n'avait de lien significatif avec une forte consommation d'alcool.

#### 1.2.3.2 Le modèle du déséquilibre efforts-récompenses

Le modèle du déséquilibre efforts-récompenses de Seigrist repose sur l'hypothèse qu'une situation de travail caractérisée par une combinaison d'efforts élevés et de faibles récompenses s'accompagne de réactions pathologiques sur le plan émotionnel et physiologique. Ces réactions pathologiques pourraient entraîner une augmentation de la consommation d'alcool du travailleur pour en réduire les effets. L'effort élevé peut provenir de deux sources. L'effort extrinsèque est lié aux exigences du travail tant sur le plan de la demande psychologique que physique. L'effort intrinsèque, ou surinvestissement, traduit les attitudes et les motivations liées à un engagement excessif dans le travail. Cet engagement peut être lié au sens du devoir, à un besoin inné de se dépasser ou encore à l'expérience autogratifiante de relever des défis ou de contrôler une situation menaçante.

Les faibles récompenses peuvent prendre trois formes principales : un salaire insatisfaisant, le manque d'estime et de respect au travail (incluant le faible soutien et le traitement injuste) et enfin la faible sécurité de l'emploi et les faibles opportunités de carrière (Seigrist, 1996). Ce modèle étant beaucoup plus récent que le modèle de Karasek, les études qui l'ont validé sont beaucoup moins nombreuses.

Malgré cela, plusieurs auteurs utilisent ce modèle pour tenter d'expliquer le lien entre les conditions de l'organisation du travail et les problèmes de consommations d'alcool des travailleurs. En effet, Head et al. (2004) et Kouvonen et al. (2005) stipulent que ce serait plutôt le déséquilibre entre les efforts fournis au travail et les récompenses qui pourrait être une des causes de la consommation problématique d'alcool des travailleurs. C'est dans cet ordre d'idées que Kouvonen et al. (2005) ont démontré que la position professionnelle pourrait influencer l'abus d'alcool des travailleurs en fonction des demandes et du déséquilibre effort-récompense. Ils ont

démontré que les travailleurs manuels ayant de faibles efforts, les travailleurs non manuels de bas niveau ayant de faibles efforts et de faibles récompenses ainsi que les travailleurs non manuels de haut niveau ayant de faibles efforts sont associés positivement avec l'abus d'alcool. Ils ont aussi démontré que les travailleurs manuels ayant de fortes demandes et un déséquilibre effort-récompense, les travailleurs non manuels de bas niveau ayant de fortes demandes et les travailleurs non manuels de haut niveau ayant un faible contrôle, un fort déséquilibre effort-récompense et un déséquilibre effort-récompense moyen sont associés négativement à l'abus d'alcool du travailleur. Nous pouvons donc en déduire qu'outre la profession, il est important de tenir compte des conditions de l'organisation du travail des travailleurs qui peuvent influencer la consommation d'alcool des travailleurs.

Bien que le travail et ses composantes semblent être des facteurs importants pouvant influencer la consommation d'alcool des travailleurs, d'autres facteurs sont susceptibles de pouvoir l'influencer. Un des facteurs qui nous intéressent et qui sont présents dans la littérature concerne le niveau d'activité physique des travailleurs.

#### 1.2.4 La consommation d'alcool selon le niveau d'activité physique

L'activité physique est bénéfique pour l'être humain. Certains auteurs croient que ses vertus pourraient être supérieures au simple maintien de la forme physique. En effet, Marlatt (1985) a mis l'emphase sur les besoins des individus tentant de réduire leur consommation d'alcool ou même de devenir abstinentes et sur le développement d'un style de vie équilibré qui inclurait des activités agréables aux activités nécessaires de la journée. Marlatt (1985) fait l'hypothèse qu'un style de vie équilibré pourrait réduire les affects négatifs et le stress d'une personne et ainsi réduire les probabilités de chutes et de rechutes dans les problèmes de consommation d'alcool. Selon cet auteur, l'activité physique pourrait être une bonne habitude de vie à prendre pour aider les individus à faire face au stress dans la vie de tous les jours et pourrait aussi être une habitude alternative à la consommation d'alcool. Il y a ainsi plusieurs raisons pour lesquelles l'activité physique pourrait être bénéfique afin de réduire la consommation d'alcool.

Des études ont suggéré que s'engager dans une activité physique provoque des sentiments de plaisir et d'euphorie due à la sécrétion d'hormones comme la dopamine (Read et Brown, 2003; Williams et Streat, 2004). C'est en ce sens que les individus qui pratiquent des activités physiques sont en mesure d'atteindre un état de plaisir sans consommer de l'alcool. De plus, pratiquer une activité physique peut donner des opportunités de rencontrer des gens et ainsi développer un réseau social agréable qui pourrait servir de substitut à la consommation d'alcool (Marlatt, 1985).

Kouvonen et al. (2005) ont démontré dans leur étude sur les employés du secteur public en Finlande que plus les employés hommes étaient de grands buveurs plus leur temps d'activité physique dans les loisirs était réduit. Ainsi, il est possible de croire que la consommation d'alcool et le niveau d'activité physique peuvent être reliés. Marchand (2008), dans une étude récente, démontre que l'activité physique est associée à de faibles risques de consommations d'alcool. Cependant, Kendzor et al. (2008) ont analysé l'activité physique de 620 vétérans mâles inscrits dans un traitement pour les grands buveurs pour déterminer si une plus grande participation dans les activités physiques est associée à une réduction de la consommation d'alcool. Ils n'ont pas trouvé de relations significatives entre l'énergie dépensée durant l'activité physique et la réduction de la consommation d'alcool au cours des 6 à 12 mois précédents. Bien que l'énergie dépensée pendant l'activité physique ne soit pas significativement reliée à la consommation d'alcool, il est possible que d'autres dimensions de l'activité physique puissent être en lien avec la consommation d'alcool des travailleurs. Ainsi, le réseau social que peut entraîner la pratique d'une activité physique pourrait influencer la consommation d'alcool du travailleur.

Dans cet ordre d'idées, Poortinga (2007) a démontré qu'il y avait une relation entre la pratique d'activités sportives et l'abus d'alcool. En effet, elle démontre que les activités sportives augmenteraient les risques de grandes consommations d'alcool surtout si elles sont en lien avec un club sportif. En ce sens, c'est la dimension sociale de l'activité sportive qui serait le lien avec la grande consommation d'alcool.

Nous pouvons en conclure qu'il est possible que le niveau d'activité physique d'un travailleur puisse être lié à sa consommation d'alcool.

### 1.2.5 Facteurs hors travail

Des facteurs autres que ceux qui sont reliés au travail peuvent influencer la consommation d'alcool. En effet, des facteurs comme le soutien social hors travail, le conflit travail-famille, statut marital, le nombre d'enfants, le statut économique et le revenu familial peuvent nous aider à comprendre les problématiques reliées à la consommation d'alcool chez les travailleurs canadiens. En concordance avec le modèle du stress, les travailleurs pourraient utiliser la consommation d'alcool pour réduire les tensions de la vie de tous les jours.

#### 1.2.5.1 Réseau social hors travail

Une étude récente effectuée par Marchand (2008) relate que le soutien hors travail et la famille peuvent être des contraintes ou des ressources pour le travailleur et ainsi engendrer un stress pour celui-ci. L'être humain a besoin d'un bon réseau social pour pouvoir partager les épreuves de la vie et être soutenu dans les moments difficiles de la vie quotidienne. Les tensions engendrées par les alinéas du travail peuvent être libérés par le simple partage avec les pairs. Une personne ayant un réseau social faible peut ressentir de la solitude et par conséquent, pourrait avoir tendance à utiliser l'alcool pour évacuer ses tensions et ainsi combler le manque de soutien par les pairs. En ce sens, Head et al. (2004) ont démontré que les hommes ayant des aspects négatifs dans leurs relations avec leurs proches ont plus de risques d'être dépendant de l'alcool. Ils ont aussi démontré que plus le réseau social est grand plus les risques de dépendance à l'alcool sont réduits.

Cependant, Bildt et Michélsen (2002) ont démontré qu'une faible fréquence et une faible qualité du support hors travail ne sont pas liées avec des problèmes de consommation d'alcool. Par contre, les participants à cette étude étaient des travailleurs âgés de 46 à 63 ans. Sachant que le soutien des pairs est très significatif dans le développement des plus jeunes, il est probable que l'effet du réseau social sur les problèmes de consommation d'alcool soit plus négligeable en vieillissant.

### 1.2.5.2 Situation familiale

Comme l'a déjà mentionné Marchand (2008), la famille peut être une contrainte ou une ressource pour le travailleur et ainsi engendrer ou réduire le stress du travailleur. Le conflit travail-famille, le statut marital, le nombre d'enfants et le statut économique sont des variables susceptibles d'influencer la consommation d'alcool des travailleurs.

Le conflit travail-famille est une contrainte avec laquelle les travailleurs doivent jongler. En effet, il peut être difficile pour un travailleur de concilier les exigences de la vie professionnelle et familiale. Cette contrainte pourrait provoquer un stress et ainsi provoquer des problèmes de consommation d'alcool. En effet, selon quelques auteurs, il existerait un lien entre le conflit travail-famille et les taux de consommation élevée d'alcool, l'abus d'alcool ou la dépendance à l'alcool (Frone, 2003)

Le fait d'être en couple semble avoir un effet de protection contre le stress que pourrait ressentir le travailleur. D'ailleurs, quelques études démontrent que le fait d'être en couple réduit les chances de grande consommation d'alcool (McDonough, 2000; Marchand et al, 2006 et 2008, Parker et Farmer, 1988; Roxburgh, 1998; Frone, 2006). Dans le même ordre d'idées, Kovounen et al. (2005), démontrent que le pourcentage d'abus d'alcool a une tendance à la hausse pour les hommes célibataires. Il est possible qu'être en couple amène au travailleur un certain soutien qui l'aiderait à passer au travers des épisodes stressants ce qui pourrait réduire la consommation d'alcool du travailleur. Une étude suédoise a démontré que ne pas avoir d'enfants à charge s'est vu fortement associé à l'abus d'alcool chez les femmes (Thundal et Allebeck, 1998).

L'argent nécessaire pour subvenir aux besoins de la famille du travailleur pourrait devenir une contrainte et une source de tension si celle-ci devenait insuffisante. En effet, des études ont démontré qu'un faible revenu familial s'associe à une consommation abusive d'alcool (Fukuda et al., 2006). Cependant, Marchand et al. (2006) ont démontré, dans une étude sur le changement d'emploi, que le revenu familial est associé positivement avec l'abus d'alcool. Il est possible de croire que l'aisance financière de la famille pourrait être liée avec ce que nous appelons l'alcoolisme mondain. L'alcoolisme mondain est un comportement très fréquent, il amène

facilement à dépasser les limites raisonnables parce qu'il est régulier, insidieux et fait l'objet d'une pression sociale non dite. C'est au quotidien que l'on «s'alcoolise» petit à petit. Déjeuners d'affaires suivis de dîners arrosés, cocktails mondains ou bistrots du coin, apéritifs du soir systématiques et chaque fois renouvelés (CFES, 2000). Toutefois, McDonough (2000) ont démontré dans une étude effectuée au Canada que le revenu familial n'était pas significativement associé à une forte consommation d'alcool. Il est possible que le contexte dans lequel se retrouve le travailleur, par exemple un contexte d'insécurité d'emploi, modifie la relation entre le revenu familial et la consommation d'alcool.

### 1.2.6 Facteurs individuels

Tout d'abord, il est important de considérer plusieurs variables démographiques comme l'âge, le genre et le niveau de scolarité, qui pourraient influencer la consommation d'alcool à risque chez les travailleurs canadiens. Nous verrons ensuite si les habitudes de vie peuvent aussi influencer la consommation d'alcool.

L'âge est un facteur déterminant dans la compréhension du lien qui peut exister entre l'organisation du travail et la consommation d'alcool des travailleurs où le volume de consommation d'alcool et les problèmes sont généralement plus élevés chez les plus jeunes. (Kouvounen et al., 2005; Frone, 2003; Hemmingsson et Lundberg, 1998). Parker et Farmer (1998) affirment que l'âge est inversement relié à l'abus d'alcool, à la consommation d'alcool et à la dépendance pour les hommes seulement. En effet, les rituels de beuveries sont beaucoup plus fréquents chez les jeunes.

Marchand (2008) démontre dans une récente étude que leurs résultats ne supportent pas les études précédentes en ce qui concerne l'existence d'un lien entre l'âge des travailleurs et leur consommation d'alcool. Il a pris en compte les variables suivantes : professions, organisation des conditions de travail, la situation familiale et le soutien social hors travail.

L'expérience du stress au travailleur est nécessairement perçue différemment pour les hommes et les femmes vu qu'ils ont une expérience du travail différente. Selon Bildt & Michèlsen (2002), la perception des stressseurs au travail peut différer en fonction du genre de la personne et de la ségrégation des genres sur le marché du travail c'est-à-dire que les hommes et les femmes travaillent dans des secteurs différents et ont des conditions de travail spécifiques. Donc, selon ces auteurs, ce n'est pas le sexe de la personne qui explique les différences dans l'expérience du stress au travail entre les hommes et les femmes, mais plutôt les conditions de travail et les secteurs d'activités dans lesquels chacun des deux sexes se retrouvent. Le fait que les hommes et les femmes n'ont pas la même expérience du stress au travail pourrait expliquer les différences de consommation entre les travailleurs hommes et femmes. Dans leurs résultats, les chercheurs découvrent qu'une forte consommation d'alcool est plus commune pour les hommes que pour les femmes, ce que corrobore plusieurs autres recherches (Marchand et al.2003a; Crum et al., 1995, McDonough, 2000; Frone, 2006). C'est en ce sens que selon Crum & al. (1995) les femmes ont plus de facilité à faire face à la pression au travail ce qui fait en sorte qu'elles sont moins portées à développer des comportements déviants. En fait, les femmes sont plus portées à développer des psychopathologies comme la dépression plutôt que des problèmes reliés à l'abus d'alcool (Crum, 1995).

Selon certains chercheurs, le niveau d'éducation viendrait influencer la consommation d'alcool dans le sens que, plus le niveau de scolarité est élevé, moins l'abus d'alcool sera présent. En effet, Bacharach et al. (2001) ont trouvé une relation inverse entre le niveau d'éducation et la consommation d'alcool (McDonough, 2000).

Cependant, Kovounen et al. (2005), démontrent que le pourcentage d'abus d'alcool à une tendance à la hausse pour les femmes avec un haut degré de scolarité (Head et al., 2004). Parker et Farmer (1988) ont des résultats semblables. En effet, ils démontrent que le niveau d'éducation aurait une association positive avec le volume de consommation d'alcool pour les hommes. Frone (2006) arrive à des résultats semblables : plus le niveau d'éducation est élevé plus les risques de consommation au travail sont élevés. Tout nous porte à croire que les travailleurs ayant un haut niveau de scolarité ont probablement de plus grandes responsabilités qui sont susceptibles d'engendrer un stress chez le travailleur. Dans cet ordre d'idée, le stress provoqué par de grandes

responsabilités pourrait être une des causes des problèmes de consommation d'alcool chez les travailleurs plus scolarisés. Il est aussi possible que ces résultats représentent ce que nous appelons communément l'alcoolisme mondain.

Bref, les facteurs démographiques peuvent expliquer une grande partie des variations de consommation d'alcool. Cependant, il y a plusieurs résultats qui sont contradictoires ce qui nous pousse à croire que d'autres variables sont susceptibles d'influencer les variations de consommation d'alcool chez les travailleurs.

L'état physique du travailleur peut influencer sa capacité à accomplir son travail et ainsi devenir une source de tension pour celui-ci. Selon Head et al. (2004), la santé physique pourrait être positivement en lien avec la consommation d'alcool pour les hommes.

Enfin, Il est possible que la consommation de tabac puisse aussi influencer la consommation d'alcool. Dans leur étude sur le stress au travail, le déséquilibre effort-récompense et la consommation d'alcool abusive, Kouvonen et al. (2005) relèvent que la consommation de tabac serait associée positivement à la consommation abusive d'alcool. D'autres recherches corroborent le lien entre tabagisme et consommation d'alcool plus élevée (Michèlsen & Bildt, 2003; Head et al., 2004; Marchand, 2008).

### **1.3 Synthèse de l'état des connaissances**

La profession, les conditions de l'organisation du travail et les problèmes relatifs à la consommation d'alcool sont souvent mis en lien dans des études provenant de divers pays. Dans l'ensemble, les études ont démontré l'existence d'une relation entre le travail et la consommation d'alcool. Nous avons pu remarquer que plusieurs des conditions de l'organisation du travail tel que la conception des tâches (utilisation des compétences, autorité décisionnelle), les demandes (physiques, psychologique et contractuelles), les relations sociales et les gratifications (sécurité d'emploi et le revenu professionnel) sont associées à la consommation d'alcool des travailleurs. De plus, il est nécessaire de prendre en compte plusieurs autres variables comme les facteurs hors

travail et les facteurs individuels pour explorer et comprendre cette relation dans son ensemble. Au cours de la revue de littérature, nous avons aussi relevé les conséquences de l'activité physique pour l'être humain en général et au travail. Une synthèse des principaux facteurs ayant démontré un effet sur la consommation d'alcool à risque des travailleurs est présentée ci-dessous.

**Tableau I : Synthèse des conditions de l'organisation du travail, des facteurs individuels et hors travail et de l'activité physique**

VARIABLES	AUTEURS	RELATIONS OBSERVÉES
<b>CONCEPTION DES TÂCHES</b>		
Utilisation des compétences	Greenberg et al., 1995 ; Hiro et al., 2007 ; Wiesner et al., 2005 ; Yang et al., 2001 ; Bildt et Michèlsen, 2002 ; Roxburgh, 1998 ; Parker et Farmer, 1988	Relation négative avec la consommation d'alcool à risque.
Autorité décisionnelle	Greenberg et al., 1995 ; Hiro et al., 2007 ; Hemmingsson et Lundberg, 1998 ; Tsutsumi et al., 2003 ; Vézina et al., 1992	Relation négative avec la consommation d'alcool à risque.
<b>DEMANDES AU TRAVAIL</b>		
Demandes psychologiques	San José et al., 2000 ; Tsutsumi et al., 2003 ; Kouvonen et al., 2005 ; Roxburgh, 1998 ; Hagihara et al., 2000 ; Parker et Farmer, 1988	Relation positive avec la consommation d'alcool à risque.
Demandes physiques	San José et al., 2000 ; Lallukka et al., 2004 ; Roxburgh, 1998	Relation positive avec la consommation d'alcool à risque
Heures travaillées	Michèlsen et Bildt, 2003	Relation positive avec la consommation d'alcool à risque
Horaire de travail	Frone, 2006	Relation positive avec la consommation d'alcool à risque
<b>SOUTIEN SOCIAL AU TRAVAIL</b>		
Soutien social	Marchand et al., 2006 ; Hiro et al., 2007 ; Hemmingsson et Lundberg, 1988 ; McDonough, 2000 ; Marchand 2008	Relation négative avec la consommation d'alcool à risque

GRATIFICATIONS		
Insécurité d'emploi	Kouvonen et al., 2005	Relation positive avec la consommation d'alcool à risque
Revenu professionnel	Kouvonen et al., 2005	Relation négative avec la consommation d'alcool à risque
PROFESSIONS		
Professions	Hemmingsson et Lundberg, 1998; Charbonneau, 2007; Frone, 2006; Marchand et al., 2003a; Marchand, 2008	Relation significative avec la consommation d'alcool à risque
FACTEURS INDIVIDUELS		
Âge	Kouvonen et al., 2005; Frone, 2003; Hemmingsson et Lundberg, 1998; Parker et Farmer, 1998	Relation négative avec la consommation d'alcool à risque
Genre	Bildt et Michélsen, 2002; Marchand et al., 2003a; Crum et al., 1995; McDonough, 2000; Frone, 2006	Les hommes ont plus de chances d'avoir une consommation d'alcool à risque
Santé physique	Head et al., 2004	Relation positive avec la consommation d'alcool à risque pour les hommes
Tabac	Kouvonen et al., 2005; Michélsen et Bildt, 2003; Head et al., 2004; Marchand, 2008	Relation positive avec la consommation d'alcool à risque
Niveau de scolarité	Bacharach et al., 2001; McDonough, 2000	Relation négative avec la consommation d'alcool à risque
FACTEURS HORS TRAVAIL		
Statut marital (en couple)	McDonough, 2000; Marchand et al., 2006; Marchand, 2008; Parker et Farmer, 1988; Roxburgh, 1998; Frone 2006; Kouvonen et al., 2005	Relation négative avec la consommation d'alcool à risque
Statut parental (5 ans et moins)	Thundal et Allebeck, 1998	Relation négative avec la consommation d'alcool chez les femmes
Statut parental (6 à 11 ans)	Thundal et Allebeck, 1998	Relation négative avec la consommation d'alcool chez les femmes
Statut économique (faible)	Fuduka et al., 2006	Relation positive avec la consommation d'alcool à risque

## ACTIVITE PHYSIQUE

Niveau d'activité physique	Marlatt, 1985; Read et Brown, 2003; Williams et Streat, 2004, Marchand 2008	Relation négative avec la consommation d'alcool à risque
----------------------------	---	--

Dans le prochain chapitre, nous aborderons la problématique de notre recherche et exposerons notre modèle conceptuel.

## CHAPITRE 2 : PROBLÉMATIQUE ET MODÈLE D'ANALYSE

### 2.1 La problématique de la recherche

Jusqu'à maintenant, nous avons vu que l'abus d'alcool constitue un comportement à risque pour la santé des populations et que ses répercussions négatives se font ressentir dans toutes les sphères de la société. Certains méfaits sont immédiats, notamment les traumatismes et autres méfaits associés à l'intoxication ou à une concentration élevée d'alcool dans le sang. D'autres le sont à plus long terme, par exemple les effets dommageables cumulés sur la vie familiale ou professionnelle ou sur la situation sociale, ou les effets chroniques néfastes pour la santé (OMS, 2007).

Au Canada, l'alcool est le psychotrope le plus fréquemment consommé par la population (Santé Canada, 2001). En effet, les études démontrent qu'entre 22 % et 33 % de la population active canadienne excèderaient les normes de consommation à faibles risques et que 7 % d'entre eux s'intoxiqueraient hebdomadairement (Single, 1999). C'est dans cet ordre d'idées que l'alcool aura entraîné des dépenses de près de 14.6 milliards de dollars au Canada. Ces coûts sont répartis entre la perte de productivité due à la maladie et aux décès prématurés, aux frais directs en soins de santé et aux frais d'application de la loi (Rehm et al, 2006). Ce coût élevé pour la société ainsi que les souffrances découlant de la prise d'alcool font en sorte que la consommation d'alcool à risque est considérée comme un enjeu majeur de santé publique au Canada (Charbonneau, 2007). Nous croyons qu'il est possible d'améliorer cette situation par l'avancement des connaissances sur le sujet. Malgré que la problématique de la consommation d'alcool à risque soit assez complexe, la prise en compte de plusieurs facteurs et de leurs interactions, ainsi que la coopération de plusieurs intervenants pourrait nous aider à en réduire les méfaits.

La réalité du marché du travail est désormais plus difficile dans la mesure où elle se traduit par une augmentation de la concurrence internationale, un grand développement des nouvelles technologies, une insécurité d'emploi accrue, une grande compétitivité entre travailleurs, des quarts de travail irréguliers, etc. Cette nouvelle réalité du travail semble être beaucoup plus difficile à gérer pour le travailleur. En ce sens, on peut envisager que cette nouvelle pression au travail engendrerait le développement des comportements problématiques comme l'abus d'alcool

(Marchand, 2003). C'est dans cet ordre d'idées que plusieurs conditions de l'organisation du travail ont été associées à la consommation d'alcool des travailleurs. Nous parlons, entre autres, du statut professionnel, de la conception des tâches (l'autorité décisionnelle et l'utilisation des compétences), des demandes (psychologiques, physiques et contractuelles), des relations sociales et des gratifications (revenu professionnel et sécurité d'emploi).

Ainsi, il est important de s'intéresser à la relation qui peut s'opérer entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque.

Nous savons que l'activité physique est bénéfique pour l'être humain autant au niveau physique que psychologique. En effet, l'activité physique améliore la santé et le bien-être; réduit le stress; renforce le coeur et les poumons; augmente le niveau d'énergie; aide à atteindre et maintenir un poids santé; favorise une philosophie de vie positive (Santé Canada, 2008). Sachant cela, il serait intéressant de vérifier si le niveau d'activité physique peut avoir un effet modérateur sur la relation entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque. Dans la littérature relevée jusqu'à maintenant, aucune recherche n'intègre l'activité physique comme modérateur de la relation entre l'organisation du travail et l'abus d'alcool. Cependant, certaines études en tiennent compte en l'intégrant dans leurs variables contrôles (Charbonneau, 2007; Head et al, 2004). Le fait qu'ils l'intègrent comme variable contrôle suppose que ces auteurs pensent que la variable activité physique puisse influencer la relation. Dernièrement, Lallukka et al, 2004, utilisent l'activité physique comme variable dépendante variant en fonction de la variable indépendante : l'organisation du travail. Cependant, la plupart des résultats obtenus ne sont pas significatifs. Selon eux, l'activité physique serait liée négativement avec une fatigue au travail et de faibles demandes physiques.

Bien que nous n'ayons pas trouvé de recherches qui prennent en compte le niveau d'activité physique comme variable modératrice entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque des travailleurs, l'activité physique et ses bienfaits pourraient venir influencer le stress vécu par le travailleur. Selon Marlatt (1985), l'activité physique pourrait être une bonne habitude de vie à prendre pour aider les individus à faire face au stress dans la vie de tous les jours. L'influence de l'activité physique sur les comportements à risque pour la santé

tels que la consommation d'alcool à risque doit être prise en compte dans les analyses. C'est pour cette raison que nous allons tenter de vérifier si le niveau d'activité physique est une variable modératrice dans la relation entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque des travailleurs.

## **2.2 Modèle d'analyse**

Comme nous l'avons vu précédemment, les problèmes de consommation d'alcool sont des problèmes de santé publique importants et un grand nombre de chercheurs s'y intéressent. En effet, aux fins de cette recherche, nous considérons que la consommation d'alcool peut être un comportement d'automédication envers le stress que peut ressentir un individu face aux contraintes de son environnement. Dans cet ordre d'idée, il est probable que l'environnement du travail puisse contribuer à l'augmentation du stress de l'individu et ainsi développer, maintenir ou aggraver les problèmes de consommation d'alcool.

Le travail occupe une place importante dans nos vies. En effet, on passe près du tiers de notre temps au travail cela sans compter le temps qu'on met pour s'y rendre et en revenir, les heures supplémentaires et les soucis qu'on rapporte à la maison (Martel, 2003). Le travail constitue désormais beaucoup plus qu'un simple moyen de subsistance. Il est devenu une nécessité : c'est par lui qu'on peut exprimer notre potentiel, mettre à l'épreuve nos capacités, se dépasser, définir notre identité et faire quelque chose d'utile pour nous et pour les autres (Martel, 2003). Mais quand est-il des mauvais côtés du travail? Bien qu'il permette à plusieurs personnes de se réaliser, le travail représente pour de nombreuses personnes une source de souffrance et de mécontentement. Les exigences des organisations conjuguées à celle de la vie moderne pèsent de plus en plus lourd sur les individus. Même si ce n'est pas le cas de la majorité des personnes, beaucoup de travailleurs n'arrivent pas à s'épanouir au travail. En effet, au Canada, au cours des années 1991 à 2001 ; les heures de travail sont passées de 42 à 45 heures par semaines, le nombre de travailleurs éprouvant une satisfaction professionnelle élevée est passé de 62 % à 45 %; nous avons connu une érosion de l'engagement professionnel des travailleurs envers l'organisation : soit 66 % des travailleurs se sentaient fortement liés à leur milieu de travail en 1992

comparativement à 50 % en 2001 et finalement, l'indice du niveau de stress au travail à doublé (Martel, 2003). Il est possible de déceler au travers de ces statistiques une insatisfaction grandissante au travail ce qui pourrait provoquer des tensions pour le travailleur et du stress. Très peu de moyens sont mis à la disposition des travailleurs ayant des problèmes de consommation d'alcool dû à leur environnement de travail pour obtenir des changements quant à certains éléments problématiques de l'organisation du travail favorisant l'apparition, le maintien ou le développement de leur problème de consommation d'alcool.

Un des seuls moyens que les travailleurs ayant des problèmes d'alcoolisme ont pour se protéger provient de la *Charte des droits et libertés de la personne (art. 10 et 16)* et la *Charte des droits de la personne (art. 3 et 7)*. En effet, ces chartes interdisent la discrimination et le harcèlement fondés sur un handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier un handicap. Elle interdit également l'exploitation des personnes handicapées. Rappelons que l'alcoolisme est considéré comme un handicap au sens des chartes et qu'un employeur ne peut exercer de discrimination sur la base d'un handicap au moment du congédiement d'un employé. L'employeur doit démontrer qu'il a pris les moyens nécessaires pour accorder un accommodement au salarié, dans la mesure où cela ne lui cause pas de contraintes excessives. La rechute peut être considérée comme une conséquence prévisible de la réhabilitation de l'employé alcoolique.

L'élargissement de nos connaissances en ce qui concerne la relation entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque des travailleurs pourrait être très utile aux employeurs qui devront remplir leur obligation d'accommodement raisonnable. Ces nouvelles connaissances pourraient aider les employeurs à modifier les facteurs du travail qui posent problèmes, pour réduire les tensions et le stress du travailleur et ainsi augmenter sa satisfaction au travail.

C'est donc d'un point de vue sociologique que nous allons aborder les problèmes de consommation d'alcool à risque des travailleurs. La problématique de la consommation d'alcool à risque chez les travailleurs canadiens est d'une grande complexité et nécessite une approche qui intègre le travail et les autres dimensions de la vie en société pouvant influencer l'équilibre psychique d'une personne (Marchand et al. 2006). Pour arriver à cet objectif, nous utiliserons

une approche reposant sur le modèle théorique d'analyse de la santé mentale développée par Marchand (2004). Ce modèle est de nature sociologique et propose une compréhension plus large des déterminants de la santé mentale que ce que nous propose habituellement la littérature. Récemment, Marchand (2008) a lui-même validé ce modèle avec la consommation d'alcool des travailleurs en lien avec l'organisation du travail sur un échantillon représentatif de 10 155 travailleurs québécois.

Le modèle théorique considère la consommation d'alcool à risque comme pouvant être un problème de santé mentale tout comme la détresse psychologique, la dépression ou la consommation de médicaments psychotropes. De ce fait, ce comportement peut être perçu comme une conséquence non intentionnelle de l'action qui découle des contraintes et ressources provenant de l'expérience de vie en société (Marchand, 2004). Les contraintes peuvent devenir des stressors ayant la possibilité d'affecter la capacité d'adaptation du travailleur et ainsi provoquer chez certains, des réactions pathologiques au plan comportemental, physique ou psychologique, dont l'abus d'alcool. À l'inverse des contraintes, les ressources pourraient avoir un effet bénéfique sur la santé mentale et donc produire un effet de protection. Elles pourraient contribuer à éviter chez certaines personnes des réactions pathologiques comme la consommation abusive d'alcool. Le niveau de stress ressenti en société n'est pas une cause suffisante et nécessaire, dans la plupart des cas, pour déclencher des problèmes de santé mentale comme la consommation d'alcool à risque, c'est plutôt un facteur probabiliste (Marchand et al., 2006).

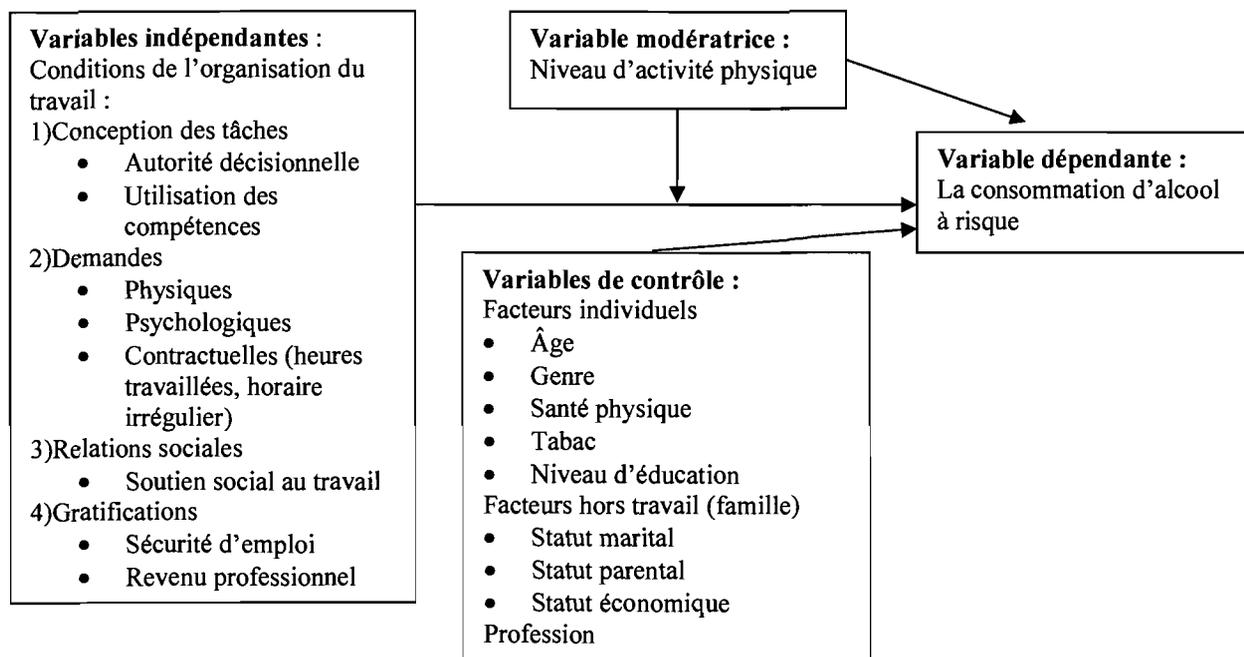
Les contraintes et les ressources sont issues, selon le modèle sociologique, de trois niveaux représentant la vie de chaque individu au quotidien : les facteurs individuels, la structure du quotidien et les structures macro sociales. Les trois niveaux sont susceptibles de produire des ressources ou des contraintes pouvant influencer le niveau de stress des travailleurs dans la société.

Le premier niveau est constitué des structures macro sociales qui fait référence aux structures économiques, politiques et culturelles d'un pays ainsi qu'au système de stratification, de diversification et d'intégration sociale qui sont à la base des différences que nous pouvons observer entre les sociétés. Les structures du quotidien, comme le travail, la famille et le réseau

social hors travail, représentent le niveau intermédiaire entre le niveau individuel et le niveau des structures macro sociales. En fait, ce niveau représente l'organisation de la vie de tous les jours, de la routine et des liens affectifs. Dernièrement, le niveau individuel représente les contraintes et les ressources individuelles, comme le corps et sa biologie, ainsi que son esprit et ses dimensions liées à la rationalité, la créativité, aux affects, aux représentations, aux perceptions, aux motivations et attitudes de l'individu, qui peuvent influencer la santé mentale des travailleurs. Ce niveau représente donc les caractéristiques démographiques, de la personnalité et des habitudes de vie (Marchand et al., 2006)

Nous allons donc intégrer cette approche sociologique à notre analyse du lien qui peut exister entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque des travailleurs. La figure 1 de la page suivante représente notre modèle conceptuel inspiré sur le modèle multi-niveaux des déterminants de la santé mentale (Marchand et al., 2006).

**Figure 1**  
**Modèle d'analyse du projet de recherche**



Dans la figure 1, la consommation d'alcool à risque est la variable dépendante et représentera le volume d'alcool consommé par semaine excédant les normes canadiennes de consommation d'alcool à faible risque. En ce qui concerne les variables indépendantes, nous voulons cibler les conditions de l'organisation du travail les plus à risque en regard de la problématique. En partant des résultats de recherches recensés dans le chapitre 1 de ce mémoire, la littérature peut être synthétisée autour de 4 grandes dimensions de l'organisation du travail : la conception des tâches (utilisation des compétences et autorité décisionnelle), les demandes (psychologiques : rythme, quantité, conflit; physiques : environnement et effort déployé par la personne; contractuelles : nombre d'heures travaillées, horaire de travail) les relations sociales (soutien social des collègues et des superviseurs, harcèlement au travail) et les gratifications (revenu professionnel et sécurité d'emploi, prestige) devraient s'associer à la consommation d'alcool à risque. En effet, le travailleur est soumis à différentes conditions de l'organisation du travail qui pourraient avoir une incidence sur sa consommation d'alcool (Tsutsumi et al., 2003; Frone, 2006; Crum et al., 1995; Hemmingsson et Lundberg, 1998; Michelsen et Bildt, 2003; Marchand et al., 2006; Hagihara et al., 2000; Head et al., 2004; Roxburgh, 1998; Parker et Farmer, 1988).

Le modèle de la figure 1 postule également l'existence d'un effet modérateur du niveau d'activité physique sur la relation entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque. En effet, les études existantes nous démontrent que le niveau d'activité physique peut avoir une influence sur la gestion du stress du travailleur et sur ses habitudes de vie, dont la consommation d'alcool (Marlatt, 1985).

Enfin, le modèle d'analyse prend en compte plusieurs variables contrôles. Comme nous utilisons une approche théorique basée sur un point de vue sociologique, nous croyons que pour comprendre globalement la relation entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque, nous devons contrôler plusieurs variables ayant trait aux facteurs individuels et aux facteurs hors travail ainsi qu'aux professions qui ont été documentées comme s'associant à la consommation d'alcool à risque. À l'intérieur des facteurs individuels, nous allons contrôler pour le genre des travailleurs, la santé physique, la consommation du tabac et le niveau d'éducation. Pour les facteurs hors travail, la situation familiale sera prise en compte selon le statut marital, parental et économique. Enfin, la profession ayant été associée à la

consommation d'alcool, les analyses contrôleront pour la position de l'individu dans la structure professionnelle.

### **2.3 Hypothèses de recherche :**

La perspective ayant reçu le plus d'attention de la part des chercheurs dans le domaine de la consommation problématique d'alcool en lien avec le travail est certainement celle du stress. Le stress peut être une des variables pouvant influencer les variations de la consommation d'alcool. Encore une fois, ce que nous entendons par stress est la réponse non spécifique de l'organisme à toute demande provoquée par un déséquilibre provenant des contraintes vécues par l'individu (Lazarus et Folkman, 1984). Les contraintes peuvent provenir de plusieurs facteurs comme les facteurs du travail, les facteurs individuels, mais aussi les facteurs familiaux, de société et de culture.

Cette perspective suggère que les problèmes de santé mentale ainsi que les comportements à risque pour la santé, comme l'abus d'alcool, apparaîtraient, se maintiendraient ou s'aggravaient en réponse à des conditions de travail stressantes. Le but de ce mémoire n'est pas de mesurer le niveau de stress des travailleurs et de le mettre en lien avec la consommation d'alcool. Notre objectif est de vérifier l'existence d'un lien entre les conditions de l'organisation du travail avec la consommation d'alcool à risque pour les travailleurs et le rôle modérateur de l'activité physique sur cette relation. Une des causes possible des liens entre les variables pourrait s'expliquer par la présence de stress découlant des conditions de l'organisation du travail, mais aussi de la capacité de l'activité physique à modérer l'effet de stress entraîné par les conditions de l'organisation du travail.

Onze hypothèses générales découlent de notre modèle.

**H1 : L'utilisation des compétences est associée de façon négative à la consommation d'alcool à risque des travailleurs.**

Notre modèle postule qu'il existe une relation entre l'utilisation des compétences et la consommation d'alcool à risque des travailleurs, car plus l'individu est appelé à utiliser ses compétences dans le cadre de son emploi, moins le niveau de stress est élevé. Ceci a donc comme effet de réduire les chances pour l'individu, de développer une consommation d'alcool à risque (Greenberg et al., 1995 ; Hiro et al., 2007 ; Wiesner et al., 2005 ; Yang et al., 2001 ; Bildt et Michèlsen, 2002 ; Roxburgh, 1998 ; Parker et Farmer, 1988).

**H2 : L'autorité décisionnelle est associée de façon négative à la consommation d'alcool à risque des travailleurs.**

En ce qui a trait à l'autorité décisionnelle, notre modèle suppose qu'il y aurait une relation entre celle-ci et la consommation d'alcool à risque des travailleurs. Des études, recensées dans notre revue de la littérature ont, en effet, pu démontrer cette relation entre l'autorité décisionnelle et la consommation d'alcool à risque. Selon les résultats obtenus dans ces études, nous pouvons supposer que plus l'individu a de contrôle au niveau décisionnel en ce qui regarde son travail, moins il est exposé à un haut niveau de stress et moins grandes seraient les chances pour lui d'avoir une consommation d'alcool à risque (Greenberg et al., 1995 ; Hiro et al., 2007 ; Hemmingsson et Lundberg, 1998 ; Tsutsumi et al., 2003 ; Vézina et al., 1992).

**H3 : Les demandes psychologiques sont associées de façon positive à la consommation d'alcool à risque des travailleurs.**

Nous croyons qu'il y aurait une relation entre les demandes psychologiques et la consommation d'alcool à risque des travailleurs. Les demandes psychologiques s'associent à la consommation d'alcool à risque, car plus les demandes psychologiques au travail seraient élevées, plus l'individu serait exposé à un haut niveau de stress. Donc plus les demandes psychologiques dans

le cadre du travail sont élevées, plus l'individu aurait des chances d'avoir une consommation d'alcool à risque (San José et al., 2000 ; Tsutsumi et al., 2003 ; Kouvonen et al., 2005 ; Roxburgh, 1998 ; Hagihara et al., 2000 ; Parker et Farmer, 1988).

**H4 : Les demandes physiques sont associées de façon positive à la consommation d'alcool à risque des travailleurs.**

Par ailleurs, notre modèle postule qu'il y a un lien entre les demandes physiques et la consommation d'alcool à risque des travailleurs. Ces demandes physiques (environnement et efforts déployés par la personne) s'associent à une consommation d'alcool à risque car elles engendrent un plus haut niveau de stress, et donc, prédisposent davantage l'individu à une consommation d'alcool à risque (San José et al., 2000 ; Lallukka et al., 2004 ; Roxburgh, 1998).

**H5 : Les heures travaillées sont associées de façon positive à la consommation d'alcool à risque des travailleurs.**

Nous croyons qu'il existe aussi une relation entre le nombre d'heures travaillées et la consommation d'alcool à risque, car plus le travailleur doit travailler pendant de longues heures, plus il est exposé à un haut niveau de stress, ce qui ferait en sorte qu'il serait plus enclin à avoir une consommation d'alcool à risque (Michèlsen et Bildt, 2003).

**H6 : L'horaire de travail irrégulier est associée de façon positive à la consommation d'alcool à risque des travailleurs.**

En ce qui à trait à l'horaire de travail, nous croyons qu'un travailleur ayant un horaire de travail irrégulier à plus de chance d'avoir une consommation d'alcool à risque. Notre modèle suppose que les horaires de travail irréguliers peuvent entraîner du stress pour l'individu et, donc, nous croyons qu'ils puissent le rendre plus susceptible d'avoir une consommation d'alcool à risque (Frone, 2006).

**H7 : Le soutien social est associé de façon négative à la consommation d'alcool à risque des travailleurs.**

Par ailleurs, notre modèle conceptuel postule que le soutien social au travail s'associe à la consommation d'alcool à risque des travailleurs. Le soutien social au travail a pour effet de réduire le stress au travail et, donc, de réduire les chances de d'avoir une consommation d'alcool à risque (Marchand et al., 2006 ; Hiro et al., 2007 ; Hemmingsson et Lundberg, 1988 ; McDonough, 2000, ; Marchand 2008). Le soutien social pourrait avoir un effet protecteur contre les emplois ayant un haut niveau de stress et ainsi prévenir la consommation d'alcool à risque.

**H8 : L'insécurité d'emploi est associée de façon positive à la consommation d'alcool à risques des travailleurs.**

En ce qui concerne l'insécurité d'emploi, nous supposons qu'il existe une relation avec la consommation d'alcool à risque des travailleurs. Plus forte est l'insécurité d'emploi pour l'individu, plus celui-ci est exposé à de hauts niveaux de stress. Une insécurité d'emploi élevée engendre ainsi un haut niveau de stress qui augmenterait les risques de développer une consommation d'alcool à risque (Kouvonen et al., 2005).

**H9 : Le revenu professionnel est associé de façon négative à la consommation d'alcool à risque des travailleurs.**

Notre modèle suppose aussi une association entre le revenu professionnel et la consommation d'alcool à risque. Plus précisément, plus le revenu professionnel est élevé moins les travailleurs ont de chances de développer une consommation d'alcool à risque (Kouvonen et al., 2005).

**H10 : Le niveau d'activité physique est associé de façon négative à la consommation d'alcool à risque des travailleurs.**

En ce qui à trait au niveau d'activité physique, nous supposons qu'il existe une relation avec la consommation d'alcool à risque des travailleurs. En effet, plus le niveau d'activité physique sera

élevé, moins celui-ci aura de chance de développer une consommation d'alcool à risque. En ce sens, l'activité physique est associée à de faibles risques de consommation d'alcool (Marchand, 2008). Un style de vie équilibré qui inclurait des activités physiques pourrait réduire le stress d'une personne et ainsi réduire les probabilités de chutes et de rechute dans les problèmes de consommation d'alcool (Marlatt, 1985).

**H11 : Le niveau d'activité physique est un modérateur de la relation entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque des travailleurs.**

En regard de la variable modératrice, soit le niveau d'activité physique des travailleurs, le modèle de la figure 1 établit un effet modérateur de ce facteur sur la relation entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque des travailleurs. Ceci implique que les effets des conditions de l'organisation du travail sur la consommation d'alcool à risque varient en fonction du niveau d'activité physique des travailleurs. Le niveau d'activité physique se présente comme un facteur de protection qui devrait agir de façon à atténuer l'effet néfaste des contraintes présentes dans les conditions de l'organisation du travail.

Nous pouvons déduire que le niveau d'activité physique modérera la relation entre les demandes psychologiques et physiques, le nombre d'heures travaillées, l'horaire irrégulier de travail, l'insécurité d'emploi et la consommation d'alcool à risque des travailleurs. L'activité physique devrait atténuer le stress généré par ces facteurs et ainsi réduire les chances d'avoir une consommation d'alcool à risque. En ce qui a trait aux autres conditions de l'organisation du travail, c'est-à-dire l'autorité décisionnelle, l'utilisation des compétences, le soutien social et le revenu professionnel, ces facteurs devraient être de facteurs de protection pour les travailleurs envers une consommation d'alcool à risque. L'effet modérateur du niveau d'activité physique devrait venir renforcer l'effet de protection de ces facteurs envers la consommation d'alcool à risque des travailleurs.

Le prochain chapitre sera consacré à la méthodologie de notre recherche.

## CHAPITRE 3 : MÉTHODOLOGIE

### 3.1 Source des données

Ce mémoire repose sur l'analyse des données secondaires extraites de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC 2.1) de Statistique Canada. Nous voulons d'abord établir s'il y a une relation entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque et ensuite, vérifier si le niveau d'activité physique est un modérateur de cette relation. Bien que les résultats obtenus dans les recherches antérieures soient souvent contradictoires, nous pensons que les conditions de l'organisation du travail peuvent être en lien avec la consommation d'alcool à risque. En effet, ces résultats contradictoires démontrent qu'il y a encore place à la recherche dans ce domaine pour bien comprendre dans son ensemble la complexité des déterminants de la consommation d'alcool à risque.

L'ESCC 2.1 a été réalisée en 2003 et avait comme objectif de palier un manque d'information sur la santé en général dans canadiens. Le questionnaire a été conçu par des efforts conjugués de l'Institut canadien d'information sur la santé (ISIC), Santé Canada et Statistique Canada dans le but d'améliorer le système d'informations sur la santé des Canadiens. Les thèmes de ce questionnaire varient entre : les blessures, les facteurs ayant une influence sur la santé, les incapacités, les maladies et l'état de santé, les mesures de santé, la prévention et la détection de la maladie, le rendement et l'utilisation des services de santé, la santé et la santé mentale et le bien-être de la population. Cette enquête contient des informations sur l'individu, son état de santé, l'utilisation des services de santé et les déterminants de la santé de la population canadienne (Statistique Canada, 2005).

Son cycle de collecte des données s'étend actuellement sur 2 années pendant des périodes de collectes de janvier à décembre. Les questions de L'ESCC ont été conçues pour être posées selon la méthode d'interview assistée par ordinateur, ce qui veut dire que l'ordre logique des questions a été programmé à mesure que celles-ci ont été élaborées. Ils ont notamment spécifié le genre de réponse voulue, les valeurs minimales et maximales, les vérifications en lignes liées aux questions et la suite à donner en cas de non-réponse (Statistique Canada, 2005).

Ce questionnaire nous permettra d'avoir des informations factuelles sur les conditions de l'organisation du travail des travailleurs, leur consommation d'alcool, leur niveau d'activité physique ainsi que sur leurs facteurs individuels et hors travail. De cette façon, toutes les interviews sont standardisées et cela permet de réduire les réponses invalides, les biais et les erreurs des intervieweurs (Statistique Canada, 2005).

Nous avons utilisé les données secondaires découlant du questionnaire de l'ESCC 2.1 car elles sont exceptionnelles. En effet, il n'existe pas de données équivalentes au Canada qui soient issues d'une enquête fiable et qui puissent nous procurer autant d'informations sur les atteintes à la santé mentale (consommation d'alcool), les conditions de l'organisation du travail, le niveau d'activité physique et toutes les autres variables (variables contrôles) nécessaires à l'atteinte de l'objectif de cette recherche.

La population de l'ESCC 2.1 est constituée des personnes de plus de 12 ans vivant dans des logements privés des 10 provinces et des trois territoires du Canada. Les habitants des réserves indiennes et des terres de la Couronne, les personnes vivant en institution, les membres à temps pleins des Forces armées canadiennes et les habitants de certaines régions éloignées sont exclus de la base de sondage. L'ESCC 2.1 représente donc 98 % de la population. Cependant, aux fins de notre étude, nous allons viser l'ensemble de la population de travailleurs canadiens de 15 ans et plus en 2003.

L'échantillon de ménages a été sélectionné à partir de trois bases de sondage. La majorité de l'échantillon provient d'une base de sondage aréolaire. Pour certaines régions, Statistique Canada a utilisé une base de sondage à composition aléatoire et/ou une base de numéros de téléphone. La base aréolaire conçue pour l'Enquête sur la population active du Canada (EPA) a servi de base de sondage principale pour l'ESCC 2.1. Le plan d'échantillonnage de L'EPA est un plan d'échantillonnage en grappe stratifié à plusieurs degrés où le logement représente l'unité finale d'échantillonnage. Chaque province est répartie en trois catégories de régions, à savoir les grands centres urbains, les villes et les régions rurales. Il s'agit d'une enquête à participation volontaire et les données sont obtenues directement des répondants. Nous pouvons conclure que notre sous-

échantillon prélevé de l'échantillon de l'ESCC 2.1 est probabiliste, car l'échantillon a été effectuée par grappe où un tirage aléatoire des individus a été fait dans les différentes grappes.

Au total, l'ESCC 2.1 permet d'extraire un sous-échantillon de personnes en emploi de 15 et plus comprenant 81 726 travailleurs canadiens.

## **3.2 Les mesures**

### 3.2.1 Variable dépendante : la consommation d'alcool à risque.

Notre variable dépendante est la consommation d'alcool hebdomadaire à risque des travailleurs canadiens. Elle sera mesurée en fonction du volume consommé par semaine qui excède la norme hebdomadaire canadienne de consommation à faibles risques. En effet, Bondy et al. (1999) mentionnent que la Fondation de la recherche sur la toxicomanie et le Centre canadien de lutte contre les toxicomanies ont publié des normes de consommation à faibles risques. Au-delà de ces normes, il serait scientifiquement prouvé que les risques pour la santé des consommateurs seraient plus élevés. Pour les Canadiens, au-delà de 10 consommations pour les femmes et 15 pour les hommes, les risques à long terme de morbidité et de mortalité seraient plus élevés et à court terme, les accidents, les problèmes relationnels et ceux reliés au travail seraient aussi plus élevés (Bondy et al., 1999).

Pour notre étude, la consommation d'alcool hebdomadaire à risque est une variable dichotomique mesurée en référence aux 7 derniers jours. Elle est codée 1 pour les personnes qui boivent 10 consommations et plus par semaine pour les femmes et 15 consommations et plus par semaine pour les hommes. Un second groupe, codé 0, se situe en deçà de cette consommation. Une consommation correspond à une once d'alcool fort, 12 cl de vin, 4 cl de spiritueux ou 33 cl de bière (Kouvonen et al., 2005).

### 3.2.2 Variables indépendantes : les conditions de l'organisation du travail.

Le regroupement du concept des conditions de l'organisation du travail se décompose en composantes : conception des tâches, demandes, relations sociales et gratifications.

Chacune de ces composantes se décompose en dimensions comme suit :

- Conception des tâches : autorité décisionnelle et utilisation des compétences.
- Demandes : physiques, psychologiques, contractuelles.
- Relations sociales : support social au travail
- Gratifications : sécurité d'emploi et revenu professionnel

L'Enquête sur la santé des collectivités canadiennes (ESCC 2.1) renferme les indicateurs contenus dans la version courte du Job Content Questionnaire (JCQ) de Karasek (1985). Ces indicateurs permettent de mesurer l'utilisation des compétences, l'autorité décisionnelle, les demandes physiques et psychologiques le soutien social au travail des collègues du superviseur et la perception de l'insécurité d'emploi. Cependant, les questions concernant les conditions de l'organisation du travail ont seulement été posées dans les provinces de Terre-Neuve, de l'Ontario et de la Saskatchewan pour un total de 9 210 répondants.

Pour pallier à ce manque de données, nous avons suivi les conseils de Schwartz et al. (1988). Ils proposent d'agréger les variables à l'aide de données provenant d'une autre enquête représentative de la population de la main d'œuvre. Les agrégations ont été produites à partir des données longitudinales de l'Enquête nationale sur la santé de la population (ENSP) de Statistique Canada. Cette enquête contient les versions courtes de JCQ qui ont été mesurées en 1994-1995 (cycle 1), 2000-2001 (cycle 4) et 2002-2003 (cycle 5). Cette technique permet de passer de la perception subjective à une évaluation plus objective de ces variables. Le tableau 1 présente la construction de chaque échelle.

Les scores de plus de 9 073 personnes représentatives de la main d'œuvre canadienne ont par la suite été agrégés aux codes quatre caractères de la CTP-1991. Pour chaque profession, les estimations ont été ajustées pour le genre, l'âge et le niveau de scolarité. Les scores par

professions sont par la suite importés au fichier de ESCC 2.1 en utilisant la CTP-1991 lors de l'appariement des fichiers des données.

**Tableau II**  
**Construction des échelles de Karasek (1985). ENSP**

<b>VARIABLES</b>	<b>MESURES</b>
<b>Utilisation des compétences</b>	Échelle additive 3 items en 5 points (accord/désaccord) : Votre travail exige l'acquisition de nouvelles connaissances; votre travail exige un niveau élevé de compétences; votre travail consiste à toujours faire la même chose (inversé).
<b>Autorité décisionnelle</b>	Échelle additive 2 items en 5 points (accord/désaccord) : Vous êtes libre de décider de votre façon de travailler; vous avez votre mot à dire sur l'évolution de votre travail.
<b>Demandes physiques</b>	Un item en 5 points (accord/désaccord): votre travail demande beaucoup d'efforts physiques (inversé).
<b>Demandes psychologiques</b>	Échelle additive 2 items en 5 points (accord/désaccord) : votre travail est frénétique (inversé); vous êtes exempt(e) de demandes opposées que vous font les autres. Pour cycle 4: vous n'avez pas à répondre à des demandes conflictuelles)
<b>Soutien social</b>	Échelle additive 3 items en 5 points (accord/désaccord): vous êtes exposé (e) à de l'hostilité ou aux conflits de vos collègues (inversé); votre surveillant facilite l'exécution du travail; vos collègues facilitent l'exécution du travail.
<b>Insécurité d'emploi</b>	Un item en 5 points (accord/désaccord) : vous avez une bonne sécurité d'emploi.

Pour ce qui est du revenu professionnel, il n'est pas disponible dans l'ESCC 2.1. Nous allons utiliser la CTP-1991 tout comme Charbonneau (2007) et Marchand et al. (2005 et 2006) l'ont déjà fait. Le revenu professionnel moyen (en millier de dollars) agrégé aux codes quatre caractères de la CTP-1991 a été utilisé comme variables de substitution. La construction repose sur l'exploitation des données transversales de l'enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de Statistiques Canada pour une période comprise entre 1994 et 1999. L'EDTR utilise la CTP-1991 et le revenu d'emploi de près de 65 000 personnes a été agrégé aux codes quatre caractères descriptifs des professions. Les estimations produites sur l'EDTR sont par la suite

importées au fichier de L'ESCC 2.1 en utilisant la CTP-1991 lors de l'appariement des fichiers des données.

Les heures travaillées sont calculées en additionnant les heures consacrées à l'emploi ou les emplois par semaine. L'horaire de travail est mesuré avec une variable dichotomique 0 = quart de travail normal, 1 = quart de travail rotatif, brisé, sur appel ou autres.

### 3.2.3 Variable modératrice : Le niveau d'activité physique

La variable modératrice, l'activité physique, est mesurée grâce par la fréquence d'au moins une activité physique durant plus de 15 min au cours du dernier mois. Dans L'ESCC 2.1, on a demandé aux répondants d'indiquer la fréquence à laquelle ils avaient fait des activités physiques au cours des trois derniers mois, puis on a converti ces fréquences en une moyenne pour un mois. Nous avons retenu les activités de 15 minutes et plus seulement grâce à la question suivante : À peu près combien de temps en avez-vous fait à chaque fois?

Activités :

Marche pour faire de l'exercice, jardinage ou travaux extérieur, natation, bicyclette, danse moderne ou danse sociale, exercices à la maison, hockey sur glace, patinage sur glace, patin à roues alignées, jogging ou course, golf, classe d'exercices ou aérobie, ski alpin ou planche à neige, quilles, baseball ou balle molle, tennis, poids et haltères, pêche, volley-ball, basketball, soccer, autres, aucune activité.

### 3.2.4 Variables contrôles : Facteurs individuels et facteurs hors travail.

Les informations concernant la mesure des variables contrôles sont présentes dans l'ESCC 2.1.

- Statut marital : mesuré par une variable dichotomique.  
0 = seul, 1 = en couple

- Nombre d'enfants : mesurer par deux variables dichotomiques :  
Présence d'enfant de 0 à 5 ans : 0 = non, 1 = oui  
Présence d'enfant de 6 à 11 ans : 0 = non, 1 = oui
- Âge : mesuré avec une variable métrique en année (15 ans et plus)
- Genre : mesuré avec une variable dichotomique :  
0 = homme, 1 = femme
- Santé physique : mesuré en fonction des 34 items mesurant les problèmes de santé chroniques dans le questionnaire de l'ESCC 2.1 tels que les allergies alimentaires, asthme, arthrite, maux de dos, hypertension, migraines, bronchite chronique, sinusite, fibromyalgie, diabète, épilepsie, maladie cardiaque, cancer, ulcère d'estomac, autres.
- Tabac : L'usage du tabac est mesuré par le nombre de cigarettes par semaine.
- Niveau d'éducation : mesuré par une échelle ordinale en 10 catégories de Statistiques Canada où 1 = deuxième secondaire ou moins; 2 = troisième ou quatrième secondaire; 3 = cinquième secondaire; 4 = diplôme d'études secondaires, mais aucune étude postsecondaire; 5 = études postsecondaires partielles; 6 = certificat commercial ou diplôme d'une école de métier ou formation d'apprenti; 7 = diplôme ou certificat d'un collège communautaire, CEGEP, école de nursing etc. ; 8 = certificat inférieur au baccalauréat; 9 = baccalauréat; 10 = diplôme/certificat d'études supérieures.
- Profession : la profession est obtenue par le regroupement en six catégories des codes à quatre caractères de la CTP-1991: cadres supérieurs, directeurs, superviseurs, professionnels, cols bleus, cols blancs.
- Statut économique : déterminé par une échelle ordinale en 5 catégories mesurant le niveau de suffisance du revenu tel que calculé par Statistique Canada et tenant compte du nombre de personnes dans le ménage :

1. Bas (1-4 pers. : < 10 000\$; 5 pers. Et plus < 15 000\$)
2. Bas-moyen (1-2 pers. 10 000 à 19 999\$; 3-4 pers. 10 000 à 15 000\$; 5 pers. et plus 15 000 à 29 999\$)
3. Moyen (1-2 pers. 15 000 à 29 999\$; 3-4 pers. 20 000 à 39 999\$; 5 pers. et plus 30 000 à 59 999\$)
4. Moyen-élevé (1-2 pers. 30 000 à 59 999\$; 3-4 pers. 40 000 à 79 999\$; 5 pers. et plus 60 000 à 79 999\$)
5. Élevé (1-2 pers. et plus 60 000\$ et + ; 3 pers. et plus 80 000\$ et +)

### **3.3 Les analyses**

Nous avons réalisé les analyses des données au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS). Nous avons préparé nos données en faisant l'examen du nombre d'observations manquantes sur chaque variable et ensuite, nous les avons retirées pour avoir un fichier épuré pour le reste de nos analyses.

Par la suite, nous avons produit les statistiques descriptives (% , moyenne, écart-type) pour avoir une vue d'ensemble de la distribution des variables à l'intérieur de notre échantillon. Ensuite, à l'aide d'analyses bivariées, nous avons estimé l'association entre la consommation d'alcool hebdomadaire à risque et les différentes conditions de l'organisation du travail, l'activité physique et les variables contrôles.

Nous avons procédé ensuite à des analyses multivariées. La technique de la régression logistique a été utilisée étant donné la nature dichotomique de la variable dépendante. Deux modèles ont été estimés. Le premier modèle prend en compte les variables des conditions de l'organisation du travail, le niveau d'activités physiques et les variables contrôles. Ce modèle permet de vérifier la première hypothèse de notre recherche. Dans un deuxième modèle, nous estimons les interactions entre le niveau d'activités physiques et les conditions de l'organisation du travail. Les résultats de ce modèle permettent de vérifier la seconde hypothèse de recherche. Le plan d'échantillonnage

étant complexe, les analyses ont été effectuées en corrigeant les erreurs types et les intervalles de confiance par la méthode de ré-échantillonnage bootstrap de Statistiques Canada.

Dans le prochain chapitre, nous vous exposerons les différents résultats que nous avons obtenus suite à nos analyses.

## **CHAPITRE 4 : LES RÉSULTATS**

Dans le présent chapitre, nous présenterons les différents résultats provenant de nos analyses statistiques. Tout d'abord, nous exposerons les analyses descriptives de notre échantillon concernant la consommation d'alcool à risque (variable dépendante), les conditions de l'organisation du travail (variables indépendantes), le niveau d'activité physique (variable modératrice) ainsi que l'ensemble de nos variables contrôles dont les facteurs individuels, facteurs hors travail et la profession. Ensuite, nous nous attarderons aux résultats des analyses bivariées où nous avons estimé la corrélation entre la consommation d'alcool à risque, les conditions de l'organisation du travail et le niveau d'activité physique. De plus, nous avons aussi vérifié la présence de colinéarité entre les variables. Finalement, la dernière section de ce chapitre présentera les résultats des analyses multivariées, dans notre cas la régression logistique. Ces régressions nous permettent d'examiner l'association entre la consommation d'alcool à risque, les conditions de l'organisation du travail et les variables contrôles, ainsi que de tester l'interaction entre niveau d'activité physique et les conditions de l'organisation du travail sur la consommation d'alcool à risque chez les travailleurs canadiens.

### **4.1 Résultats statistiques descriptives de l'échantillon**

Les résultats obtenus suite aux analyses descriptives nous permettent de dresser un portrait de notre échantillon. Dans la présente section, nous présenterons les statistiques descriptives de la variable dépendante, la consommation d'alcool à risque, des variables indépendantes, les conditions de l'organisation du travail, de la variable modératrice, le niveau d'activité physique, et des variables contrôles c'est-à-dire les facteurs individuels, hors travail et la profession.

Le tableau II présente les statistiques descriptives de notre sous échantillon de travailleurs provenant de l'ESCC 2.1.

Tableau III : Statistiques descriptives ESCC 2.1 (N = 76 329)

Variables	Min-Max	Moyennes et pourcentages	Écarts-types
<b>Consommation d'alcool à risque</b>			
Échantillon total	-	8,06%	-
Hommes	-	9,95%	-
Femmes	-	5,93%	-
<b>Conditions de l'organisation du travail</b>			
Utilisation des compétences	0-12	7,00	1,34
Autorité décisionnelle	0-8	5,34	0,80
Demandes psychologiques	0-8	4,46	0,57
Demandes physique	0-4	1,96	0,80
Heures travaillées	nd	39,58	16,16
Horaire de travail (irrégulier)	0-1	22,06%	-
Soutien social	0-15	7,97	0,49
Insécurité d'emploi	0-5	1,28	0,29
Revenu professionnel (\$/année)	nd	26 865	12 024
<b>Variable modératrice</b>			
Niveau d'activité physique	nd	26,07	24,63
<b>Facteurs individuels</b>			
Âge (année)	15-75	38,31	13,23
Genre (femme)	0-1	47,01%	-
Santé physique	0-3	1,14	1,09
Tabac (nb/semaine)	nd	3,16	7,34
Niveau d'éducation (1 à 10, 10 étant élevé)	1-10	5,91	2,43
<b>Facteurs hors travail</b>			
Statut marital (en couple)	0-1	61,74%	-
Statut parental (enfants 5 ans et moins)	0-1	15,26%	-
Statut parental (enfants 6 à 11 ans)	0-1	18,79	-
Statut économique			
• Bas	0-1	1,49%	-
• Bas-moyen	0-1	3,25%	-
• Moyen	0-1	13,83%	-
• Moyen-élevé	0-1	31,54%	-
• Élevé	0-1	39,79%	-
<b>Professions</b>			
Cadres supérieurs	0-1	0,24%	-
Directeurs	0-1	7,61%	-
Superviseurs	0-1	3,85%	-
Professionnels	0-1	17,69%	-
Cols bleus	0-1	22,51%	-
Cols blancs	0-1	48,10%	-

Nd : Données non-disponibles.

Au total, notre échantillon contient 76 329 travailleurs canadiens. Le pourcentage de consommation d'alcool à risque retrouvé chez les travailleurs canadiens est de 8,06 %. D'après nos résultats, les hommes semblent plus sujets à avoir une consommation d'alcool à risque que les femmes. En effet, lorsque nous faisons la distinction entre les hommes et les femmes, nous retrouvons que les travailleurs masculins ont une moyenne de consommation presque deux fois plus élevée que celle des femmes soit des proportions de 9,41 % pour les travailleurs et 5,93 % pour les travailleuses.

En ce qui concerne les variables des conditions de l'organisation du travail, l'utilisation des compétences, les demandes physiques, les demandes psychologiques et le soutien social se situent toutes à un niveau moyen sur leur échelle de mesure respective. Pour ce qui est des heures travaillées, les répondants déclarent travailler 39,58 heures par semaines et 22,05 % de l'échantillon ont un horaire de travail irrégulier. L'insécurité d'emploi des travailleurs est basse selon son échelle de mesure ce qui nous porte à croire que la majorité des travailleurs jouissent d'une bonne sécurité d'emploi. Dans le même ordre d'idées, les résultats nous révèlent que le revenu professionnel annuel moyen de notre échantillon est d'environ 26 300 \$.

En ce qui a trait aux analyses descriptives de la variable modératrice, celles-ci nous indiquent que les répondants ont affirmé avoir en moyenne une fréquence de 26,07 activités physiques de plus de 15 minutes par mois.

Si nous regardons maintenant les résultats de nos analyses descriptives pour les variables contrôles concernant les facteurs individuels, ceux-ci nous indiquent que les répondants se distribuent de façon proportionnelle en regard du sexe. Plus précisément, 47,01 % des répondants sont de sexe féminin et 52,99 % sont de sexe masculin. L'âge moyen des répondants est de 38,31 ans avec un écart-type de 13,22. Le nombre de problèmes de santé chronique est en moyenne de 1,14 par personne. Les répondants ont en moyenne un niveau de scolarité équivalent à des études post secondaires partielles (5,96 sur une échelle de 10). Dernièrement, les répondants fument en moyenne 3,16 cigarettes par semaines.

En ce qui concerne les résultats de nos analyses descriptives pour les facteurs hors travail, ceux-ci nous informent que 61,74 % des répondants sont en couple et que 15,26 % ont des enfants de 5 ans et moins tandis que 18,79 % ont des enfants entre 6 et 11 ans. La majorité des familles ont un statut économique élevé soit 39,79 % des répondants ou un statut économique moyennement élevé soit 31,54 %. Les familles ayant un statut économique moyen représentent 13,85% de notre échantillon tandis que les familles ayant un statut économique moyennement bas représentent 3,25 % de notre échantillon. Finalement, seulement 1,49 % des familles ont un statut économique bas.

Les mesures relatives aux groupes professionnels donnent un aperçu de la répartition des répondants à l'intérieur de notre échantillon en fonction de leur profession. En effet, la majorité des répondants sont de cols blancs pour une proportion de 48,10 %. Les cols bleus et les professionnels représentent une partie importante de notre échantillon avec respectivement 22,51 % et 17,69 % des répondants se situant dans ces professions. Par ailleurs, les directeurs représentent 7,61 % des répondants, les superviseurs 3,85 % et les cadres supérieurs 0,24 % des répondants.

Dans la prochaine section, nous présenterons les résultats des analyses bivariées.

#### **4.2 Résultats des analyses bivariées de l'échantillon**

Nous avons effectué des analyses bivariées pour estimer l'association de la consommation d'alcool à risque des travailleurs avec les conditions de l'organisation du travail, le niveau d'activité physique, la profession, les facteurs hors travail et individuels. De plus, si des situations de colinéarité existent entre les variables indépendantes, modératrice et contrôles, nous serons en mesure de les identifier.

Le tableau III présente la matrice de corrélation entre toutes les variables. En ce qui a trait à l'identification des variables qui sont corrélées à la consommation d'alcool à risque, nous constatons que 6 variables ne sont pas corrélées à la consommation d'alcool à risque, soit

l'utilisation des compétences, l'autorité décisionnelle, l'horaire de travail, le soutien social, le statut économique bas et le statut professionnel des cadres supérieurs. En regard des conditions de l'organisation du travail, les demandes psychologiques ( $r = -0,02$ ,  $p < 0,01$ ) est négativement corrélée à la consommation d'alcool à risque tandis que les demandes physiques ( $r = 0,03$ ,  $p < 0,01$ ), les heures travaillées ( $r = 0,04$ ,  $p < 0,01$ ), l'insécurité d'emploi ( $r = 0,02$ ,  $p < 0,01$ ) et le revenu professionnel ( $r = 0,02$ ,  $p < 0,01$ ) sont associés de façon positive à la consommation d'alcool à risque.

En regard de la variable modératrice, soit le niveau d'activité physique ( $r = 0,02$ ,  $p < 0,01$ ), celle-ci est positivement corrélée à la consommation d'alcool à risque des travailleurs.

En ce qui concerne les facteurs individuels, l'âge ( $r = -0,05$ ,  $p < 0,01$ ), le genre ( $r = -0,09$ ,  $p < 0,01$ ), la santé physique ( $r = -0,03$ ,  $p < 0,01$ ) et le niveau d'éducation ( $r = -0,02$ ,  $p < 0,01$ ) sont négativement corrélés à la consommation d'alcool à risque des travailleurs tandis que la consommation de cigarettes ( $r = 0,13$ ,  $p < 0,01$ ) est corrélée de façon positive à la consommation d'alcool à risque. Ensuite, en ce qui à trait aux facteurs hors travail, la statut marital ( $r = -0,06$ ,  $p < 0,05$ ), la présence d'enfants de moins de 5 ans ( $r = -0,04$ ,  $p < 0,01$ ), la présence d'enfants de 6 à 11 ans ( $r = -0,03$ ,  $p < 0,01$ ), le statut économique bas-moyen ( $r = -0,01$ ,  $p < 0,01$ ), le statut économique moyen ( $r = -0,02$ ,  $p < 0,01$ ) et le statut économique moyen-élevé ( $r = -0,01$ ,  $p < 0,01$ ) sont tous corrélés négativement à la consommation d'alcool à risque tandis que seulement le statut économique élevé ( $r = 0,04$ ,  $p < 0,01$ ) est positivement significatif.

Enfin, pour ce qui est des variables relatives à la profession, les professionnels ( $r = -0,03$ ,  $p < 0,01$ ) et les cols blancs ( $r = -0,03$ ,  $p < 0,01$ ) sont corrélés de façon négative à la consommation d'alcool à risque des travailleurs tandis que les directeurs ( $r = 0,01$ ,  $p < 0,01$ ), les superviseurs ( $r = 0,01$ ,  $p < 0,05$ ) et les cols bleus ( $r = 0,05$ ,  $p < 0,01$ ) sont positivement corrélés à la consommation d'alcool à risque des travailleurs.

Dans les analyses bivariées, il n'existe pas de situation de colinéarité entre les variables, Dans la prochaine section, nous présenterons les résultats dans analyses multivariées.

**Tableau IV: Matrice de corrélation entre les variables pour la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens**

*p<0,05 **p<0,01	Consommation d'alcool à risque	Utilisation des compétences	Autorité décisionnelle	Demandes psychologiques	Demandes physiques	Heures travaillées	Horaire de travail	Soutien social	Insécurité d'emploi	Revenu professionnel	Niveau d'activité physique	Age	Genre	Santé	Tabac
Cons. d'alcool à risque	1,00														
Utilisation des compétences	-0,00	1,00													
Autorité décisionnelle	0,00	0,61**	1,00												
Demandes psychologiques	-0,02**	0,43**	0,17**	1,00											
Demandes physiques	0,03**	-0,44**	-0,25**	-0,26**	1,00										
Heures travaillées	0,04**	0,18**	0,21**	0,07**	0,03**	1,00									
Horaire de travail	0,00	-0,09**	-0,05**	-0,03**	0,12**	0,02**	1,00								
Soutien social	-0,00	0,13**	-0,05**	-0,12**	-0,15**	-0,03**	-0,03**	1,00							
Insécurité d'emploi	0,02**	-0,18**	-0,17**	-0,16**	0,13**	-0,08**	-0,00	-0,14**	1,00						
Revenu professionnel	0,02**	0,76**	0,52**	0,42**	-0,38**	0,29**	-0,07**	-0,00	-0,25**	1,00					
Niv. d'activité physique	0,02**	0,01*	-0,01*	0,01**	-0,01**	-0,05**	0,03**	0,02**	-0,01*	-0,02**	1,00				
Age	-0,05**	0,18**	0,21**	0,09**	-0,1**	0,12**	-0,05**	-0,05**	-0,06**	0,24**	-0,14**	1,00			
Genre	-0,09**	-0,11**	-0,14**	0,10**	-0,20**	-0,26**	-0,03**	0,04**	-0,02**	-0,25**	-0,00	-0,04**	1,00		
Santé	-0,03**	0,00	0,00	0,02**	-0,04**	-0,03**	0,01	-0,01**	-0,00	-0,01**	-0,03**	0,24**	0,15**	1,00	
Tabac	0,13**	-0,09**	-0,05**	-0,06**	0,12**	0,09**	0,02**	-0,04**	0,04**	0,04**	-0,11**	0,03**	-0,07**	0,02**	1,00

	Consommation d'alcool à risque	Utilisation des compétences	Autorité décisionnelle	Demandes psychologiques	Demandes physiques	Heures travaillées	Horaire de travail	Soutien social	Insécurité d'emploi	Revenu professionnel	Niveau d'activité physique	Âge	Genre	Santé	Tabac
*p<0,05 **p<0,01															
Niveau d'éducation	-0,02**	0,49**	0,28**	0,32**	-0,38**	0,11**	-0,0580**	0,0860**	-0,13**	0,41**	0,03**	0,11**	0,07**	0,01**	-0,16**
Statut marital	-0,06*	0,16**	0,15**	0,09**	-0,09**	0,11*	-0,04*	-0,01**	-0,07**	0,21**	-0,09*	0,33*	-0,02**	0,05*	-0,06*
Enfants de 5 ans et moins	-0,04**	0,05**	0,03**	0,04**	-0,02**	0,03**	-0,01**	0,00	-0,02**	0,05**	-0,04**	-0,19**	0,01**	-0,08**	-0,03**
Enfants de 6 à 11 ans	-0,03**	0,01*	0,00	0,01**	-0,00	-0,01**	-0,01**	-0,00	-0,01**	0,01**	-0,01	-0,12**	0,03**	-0,06**	-0,01**
Statut éco. Bas	0,00	-0,07**	-0,03**	-0,04**	0,04**	-0,06**	0,01**	-0,01*	0,03**	-0,08**	0,00	-0,03**	0,02**	0,02**	-0,03**
Statut éco. Bas-moyen	-0,01**	-0,11**	-0,06**	-0,06**	0,07**	-0,07**	0,02**	-0,01**	0,05**	-0,12**	-0,01**	-0,04**	0,05**	0,02**	0,05**
Statut éco. moyen	-0,02**	-0,16**	-0,09**	-0,10**	0,11**	-0,05**	0,00	-0,02**	0,07**	-0,18**	-0,05**	-0,02**	0,04**	0,03**	0,06**
Statut éco. Moyen-élevé	-0,01**	-0,03**	-0,03**	-0,03**	0,03**	0,01**	-0,01**	-0,01	0,01	-0,03**	-0,05**	0,03**	-0,01*	0,01*	0,02**
Statut éco. élevé	0,04**	0,29**	0,18**	0,18**	-0,20**	0,13**	-0,02**	0,04**	-0,11**	0,33**	0,06**	0,09**	-0,08**	-0,02**	-0,08**
Cadre supérieur	-0,00	0,07**	0,07**	0,07**	-0,06**	-0,01**	0,00	0,00	-0,01**	0,10**	-0,00	0,03**	-0,01	0,01**	-0,01*
Directeur	0,01**	0,17	0,36**	0,22**	-0,11**	0,13**	-0,02**	-0,12**	-0,13*	0,27**	-0,01**	0,10**	-0,06**	0,00	-0,01
Superviseur	0,01*	0,04**	0,12**	0,15**	0,00	0,05**	-0,01*	-0,13**	-0,12	0,12**	-0,02**	0,02**	-0,05**	-0,01*	0,03**
Professionnels	-0,03**	0,56**	0,29**	0,32**	-0,36**	0,02**	-0,05**	0,15**	-0,06**	0,44**	0,03**	0,08**	0,06**	0,02**	-0,11**
Côls bleus	0,05**	-0,16**	-0,12**	-0,34*	0,54**	0,21**	0,05**	-0,03**	0,09**	0,01**	-0,06**	0,03**	-0,39**	-0,06**	0,13**
Côls blancs	-0,03**	-0,38**	-0,35**	-0,13**	-0,13**	-0,28**	0,01**	0,03**	0,08**	-0,53**	0,04**	-0,15**	0,33**	0,04**	-0,04**

	Niveau d'éducation	Statut marital	Enfants de moins de 5 ans	Enfants de 6 à 11 ans	Statut éco. bas	Statut éco. Bas-moyen	Statut éco. moyen	Statut éco. Moyen-élevé	Statut éco. élevé	Cadres supérieurs	Directeurs	Superviseurs	Professionnels	Cols bleus	Cols blancs
Niveau d'éducation	1,00														
Statut marital	0,12**	1,00													
Enfants de 5 ans et moins	0,08**	0,25**	1,00												
Enfants de 6 à 11 ans	0,01	0,16**	0,24**	1,00											
Statut éco. Bas	-0,04**	-0,09**	-0,01*	-0,02**	1,00										
Statut éco. Bas-moyen	-0,08**	-0,10**	0,05**	0,04**	-0,03**	1,00									
Statut éco. moyen	-0,12**	-0,11**	0,06**	0,06**	-0,06**	-0,08**	1,00								
Statut éco. Moyen-élevé	-0,02**	-0,00	0,01**	-0,00	-0,10**	-0,14**	-0,30**	1,00							
Statut éco. élevé	0,24**	0,22**	-0,04**	-0,03**	-0,11	-0,15**	-0,31**	-0,53**	1,00						
Cadre supérieur	0,04**	0,02**	-0,01	-0,00	-0,01	-0,00	-0,01**	-0,01*	0,03**	1,00					
Directeur	0,07**	0,08**	0,00	-0,00	-0,02**	-0,02**	-0,04**	-0,03**	0,09**	-0,01**	1,00				
Superviseur	-0,03**	0,03**	0,01*	0,01*	-0,01	-0,01**	-0,01**	0,01**	0,01**	-0,01*	-0,05**	1,00			
Professionnels	0,46**	0,06**	0,03**	-0,00	-0,03**	-0,05**	-0,10**	-0,05**	0,20**	-0,02**	-0,12**	-0,09**	1,00		
Cols bleus	-0,26**	0,01**	-0,01	-0,01	-0,00	0,00	0,04**	0,04**	-0,07**	-0,03**	-0,16**	-0,11**	-0,25**	1,00	
Cols blancs	-0,14**	-0,12**	-0,02**	0,01	0,04**	0,06**	0,07**	0,01*	-0,14**	-0,04**	-0,7**	-0,19**	-0,43**	-0,55**	1,00

### **4.3 Résultats des analyses multivariées**

Dans cette section, nous présentons les résultats pour les analyses multivariées de la consommation d'alcool à risque des travailleurs en lien avec les conditions de l'organisation du travail, le niveau d'activité physique, les professions, les facteurs hors travail et les facteurs individuels. Il est important de mentionner que nous avons estimés deux modèles de régression logistique. Le premier modèle détermine les effets, des conditions de l'organisation du travail, du niveau d'activité physique et des variables contrôles sur la consommation d'alcool à risque des travailleurs. Le second modèle examine les interactions entre le niveau d'activité physique et les conditions de l'organisation du travail.

Le tableau IV présente les résultats des régressions logistiques pour les deux modèles.

Tableau V

Rapport de cote et intervalles de confiance pour la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens

	Modèle 1		Modèle 2	
	OR	IC 95 %	OR	IC 95 %
<b>Conditions de l'organisation du travail</b>				
Utilisation des compétences	0,98	0,93 – 1,04	0,96	0,89 – 1,03
Autorité décisionnelle	1,06	0,98 – 1,14	1,12*	1,01 – 1,25
Demandes psychologiques	0,99	0,90 – 1,08	0,99	0,88 – 1,13
Demandes physique	1,02	0,95 – 1,10	1,00	0,90 – 1,10
Heures travaillées	1,00	0,99 – 1,01	1,00	0,99 – 1,01
Horaire de travail (irrégulier)	0,97	0,88 – 1,07	0,94	0,82 – 1,09
Soutien social	1,12*	1,02 – 1,23	1,09	0,96 – 1,24
Insécurité d'emploi	1,28**	1,11 – 1,48	1,24*	1,02 – 1,50
Revenu professionnel (\$/année)	1,00	0,99 – 1,00	1,00	0,99 – 1,00
<b>Variable modératrice</b>				
Niveau d'activité physique	1,004**	1,002 – 1,005	1,000	0,965 – 1,032
<b>Facteurs individuels</b>				
Âge (année)	0,99**	0,98 – 0,99	0,99**	0,98 – 0,99
Genre (femme)	0,70**	0,64 – 0,77	0,70**	0,64 – 0,77
Santé physique	1,01	0,97 – 1,05	1,01	0,97 – 1,05
Tabac (nb/semaine)	1,05**	1,05 – 1,06	1,05**	1,05 – 1,06
Niveau d'éducation (1 à 10, 10 étant élevé)	1,03*	1,01 – 1,05	1,03	1,01 – 1,05
<b>Facteurs hors travail</b>				
Statut marital (en couple)	0,71**	0,65 – 0,79	0,71**	0,65 – 0,78
Statut parental (enfants 5 ans et moins)	0,67**	0,57 – 0,77	0,67**	0,57 – 0,77
Statut parental (enfants 6 à 11 ans)	0,84*	0,74 – 0,96	0,84**	0,74 – 0,96
Statut économique				
• Bas	0,92	0,63 – 1,34	0,92	0,64 – 1,34
• Bas-moyen	0,75*	0,57 – 0,99	0,75*	0,57 – 0,99
• Moyen	0,77**	0,64 – 0,92	0,77**	0,65 – 0,91
• Moyen-élevé	0,99	0,84 – 1,16	0,99	0,85 – 1,17
• Élevé	1,38**	1,16 – 1,63	1,38**	1,17 – 1,63
<b>Professions</b>				
Cadres supérieurs	réf	réf	réf	réf
Directeurs	1,53	0,40 – 5,91	1,55	0,42 – 5,71
Superviseurs	1,28	0,32 – 5,16	1,30	0,34 – 5,02
Professionnels	1,04	0,27 – 3,96	1,05	0,29 – 3,83
Cols bleus	1,43	0,38 – 5,41	1,45	0,40 – 5,25
Cols blancs	1,21	0,32 – 4,62	1,22	0,33 – 4,48
<b>Interactions</b>				
Niveau d'activité physique – utilisation des compétences			1,00	0,99 – 1,00
Niveau d'activité physique – autorité décisionnelle			1,00	0,99 – 1,00
Niveau d'activité physique – demandes physiques			1,00	0,99 – 1,00
Niveau d'activité physique – demandes psychologiques			1,00	0,99 – 1,00
Niveau d'activité physique – heures travaillées			1,00	0,99 – 1,00
Niveau d'activité physique – horaire de travail			1,00	0,99 – 1,00
Niveau d'activité physique – soutien social au travail			1,00	0,99 – 1,01
Niveau d'activité physique – insécurité d'emploi			1,00	0,99 – 1,00
Niveau d'activité physique – revenu professionnel			1,00	0,99 – 1,00

p < 0,05 et \*\* p < 0,01; Réf : Catégorie de référence

Tout d'abord, en ce qui a trait à la régression se rapportant au modèle 1, nous avons obtenu un test d'hypothèse nul [(F (28, 211) = 37,39; p = 0,00] qui nous indique que le modèle est significatif, c'est-à-dire qu'au moins une des conditions de l'organisation du travail, de la variable modératrice ou une des variables contrôles contribue significativement à la consommation d'alcool à risque des travailleurs.

En examinant les résultats reliés aux conditions de l'organisation du travail, nous remarquons que le soutien social au travail est significatif avec 12 % (OR = 1,12, IC95% = 1,02 – 1,23) plus de chances de développer une consommation d'alcool à risque lorsque le soutien social au travail augmente. Nous avons aussi remarqué que l'insécurité d'emploi est aussi significative avec 28,4 % (OR = 1,28, IC95% = 1,11 – 1,48) plus de chances de développer une consommation d'alcool à risques lors que s'élève l'insécurité d'emploi au travail.

Dans la régression logistique se rapportant au modèle 1, la variable modératrice, soit le niveau d'activité physique, est significative ce qui signifie que les travailleurs ont plus de chance de développer une consommation d'alcool à risque si le niveau d'activité est élevé (OR = 1,004, IC95% = 1,002 – 1,005).

En regard des variables contrôles, plus particulièrement des facteurs individuels, celle de l'âge des répondants est significative ce qui signifie que plus l'âge des répondants augmente, moins ils ont de chances d'avoir une consommation d'alcool à risque (OR = 0,99, IC95% = 0,98 – 0,99). Le sexe est aussi significatif et les résultats nous indiquent que les femmes ont 42,7 % moins de chances d'avoir une consommation d'alcool à risques que les hommes, ce qui est assez élevé. Par ailleurs, la consommation de tabac est aussi significative. L'augmentation d'une cigarette fumée accroît de 0,05% les chances d'avoir une consommation d'alcool à risque. Finalement, le dernier facteur individuel à être significatif est le niveau d'éducation, plus le niveau d'éducation est élevé, plus les risques d'avoir une consommation d'alcool à risque sont élevés.

En ce qui concerne les facteurs hors travail, le statut marital, la présence d'enfants de moins de 5 ans et la présence d'enfants entre 6 et 11 ans sont significatives. Les personnes en couple ont

40,25 % (OR = 0,71, IC95% = 0,65 – 0,79) moins de chance d’avoir une consommation d’alcool à risque, 50,4 % (OR = 0,67, IC95% = 0,57 – 0,77) moins de chances pour les personnes ayant des enfants de moins de 5 ans, et 18,8 % (OR = 0,84, IC95% = 0,74 – 0,96) pour les personnes ayant des enfants de 6 à 11 ans. Par ailleurs, les résultats relatifs au statut économique dévoilent que les statuts économiques sont significatifs avec 33 % (OR = 0,75, IC95% = 0,57 – 0,99) moins de chance d’avoir une consommation d’alcool à risque pour les gens ayant un statut économique bas-moyen et 30,4 % (OR = 0,77, IC95% = 0,64 – 0,92) moins de chance d’avoir une consommation d’alcool à risque pour les gens ayant un statut économique moyen. Les risques d’avoir une consommation d’alcool à risque augmentent seulement avec les gens ayant un statut économique élevé avec 37,7 % (OR = 1,38, IC95% = 1,16 – 1,63) plus de chances.

Dernièrement, les variables relatives à la profession ne sont pas significatives. Il est important de mentionner que le groupe professionnel des cadres supérieurs était la catégorie de référence.

Les résultats de la régression se rapportant au modèle 2 permettent d’évaluer la contribution des interactions entre le niveau d’activité physique et les conditions de l’organisation du travail en lien avec la consommation d’alcool à risque des travailleurs. Pour cette régression, nous avons obtenu un test d’hypothèse nul [F (37, 204) = 28,73; p = 0,00]. Cependant l’ajout des interactions au modèle 2 n’est pas significatif [F (9, 232) = 28,73; p = 0,67]. Ceci démontre qu’il n’y pas d’effet de modération du niveau d’activité physique sur la relation entre les conditions de l’organisation du travail et la consommation d’alcool à risque des travailleurs canadiens.

Dans le prochain chapitre, nous allons discuter des résultats obtenus de manière plus détaillée.

## **CHAPITRE 5 : LA DISCUSSION**

Le chapitre suivant comprendra quatre sous-sections où nous présenterons d'abord une synthèse de notre démarche scientifique. Par la suite, nous procéderons à l'évaluation de chacune de nos hypothèses de recherche. Nous aborderons ensuite, les forces et les limites de notre recherche et finalement, nous discuterons des implications de nos résultats ainsi que des pistes de recherche future.

### **5.1 Synthèse de la démarche scientifique**

Ce mémoire s'est intéressé au rôle des conditions de l'organisation du travail comme facteur susceptible d'être associé aux variations de la consommation d'alcool à risque chez les travailleurs canadiens. En effet, ce projet de recherche avait deux objectifs spécifiques :

1. Établir la contribution de chacune des conditions de l'organisation du travail sur la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens.
2. Examiner la contribution du niveau d'activité physique en tant que modérateur de la relation entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens.

La revue de littérature présentée au premier chapitre nous a permis de faire le point sur les connaissances générales en ce qui concerne la consommation d'alcool à risque en lien avec les conditions de l'organisation du travail. Ces lectures nous ont révélé que le monde du travail pouvait être une source de problèmes de santé mentale et par conséquent une source des problèmes de consommation d'alcool à risque. En effet, certaines conditions de l'organisation du travail pourraient occasionner une consommation d'alcool à risque chez les travailleurs et ainsi provoquer toutes sortes de difficultés dans plusieurs sphères de la vie du travailleur. Il est possible d'apprécier les problèmes de consommation d'alcool à risque des travailleurs selon une approche sociologique qui permet de voir les problèmes de santé mentale des individus comme

une conséquence non intentionnelle de l'action résultant d'un ensemble de contraintes et de ressources provenant de l'expérience de la vie en société et donc du milieu de travail. Selon Marchand et al. (2006), un déséquilibre en faveur des contraintes sur les ressources produirait un certain niveau de stress, constituant un facteur probabiliste à l'apparition de mauvais comportements, tel la consommation d'alcool à risque, pour soulager ou du moins tenter de gérer ce niveau de tension anormal chez le travailleur. Nous pouvons donc affirmer qu'il semble y avoir un lien possible entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque des travailleurs.

À partir des lectures relatives au sujet, nous avons construit une question de recherche :

Le niveau d'activité physique est-il un modérateur de la relation entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens? Nous avons ensuite émis des hypothèses de recherche et bâtis un modèle d'analyse sur lequel notre étude est basée. La variable dépendante de notre recherche est la consommation d'alcool à risque et nos variables indépendantes sont les conditions de l'organisation du travail. Nous avons également une variable modératrice, le niveau d'activité physique, qui a pour rôle de modifier la relation entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens. Nous avons aussi retenu quelques variables contrôles qui pourraient avoir un effet sur la consommation d'alcool à risque.

Pour réaliser ce mémoire, nous avons utilisé un sous échantillon de 76 319 travailleurs canadiens provenant de l'enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes du cycle 2.1. Des régressions logistiques ont été effectuées afin de vérifier nos hypothèses de recherche.

Dans la prochaine section, nous interpréterons nos résultats dans le but de confirmer ou d'infirmier nos hypothèses de recherche.

## **5.2 Interprétation des résultats et vérification des hypothèses de recherche.**

Chacune de nos hypothèses portent sur la problématique de la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens. Les résultats obtenus nous permettront de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses de recherches quant à l'association de certaines conditions de l'organisation du travail avec la consommation d'alcool à risque des travailleurs, ainsi qu'à l'effet modérateur du niveau d'activité physique. Nous présenterons tout d'abord les hypothèses que nous avons pu confirmer et nous aborderons ensuite les hypothèses infirmées. Nous comparerons nos résultats avec les études qui se sont intéressées à la problématique de la consommation d'alcool.

### 5.2.1 Hypothèse confirmée

Tout d'abord, la seule et unique hypothèse de recherche qui soit confirmée est notre **huitième hypothèse** qui stipule que l'insécurité d'emploi est associée de façon positive à la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens. Ainsi, plus l'insécurité d'emploi est élevée, plus les chances d'avoir une consommation d'alcool à risque sont élevées. Selon notre modèle théorique la consommation d'alcool à risque peut être un problème de santé. Comme le mentionne Marchand (2004), ce comportement peut être perçu comme une conséquence non intentionnelle de l'action qui découle des contraintes et ressources provenant de l'expérience de vie en société. Les contraintes, tels les conséquences de l'insécurité d'emploi, peuvent devenir des stresseurs ayant la possibilité d'affecter la capacité d'adaptation du travailleur et ainsi provoquer chez certains une consommation d'alcool à risque. Compte tenu de ces résultats, l'insécurité d'emploi a de fortes chances d'augmenter le niveau de stress dû à toutes les contraintes qu'une perte d'emploi peut engendrer. La peur constante de perdre son emploi pourrait provoquer une plus grande consommation d'alcool. Nos résultats vont dans le sens de l'étude de Kovounen et al. 2005, qui stipulent que plus l'insécurité d'emploi est élevée pour un travailleur, plus le lien avec la consommation d'alcool à risque sera fort.

### 5.2.2 Hypothèses infirmées

Notre **première hypothèse** postulait que l'utilisation des compétences est associée de façon négative à la consommation d'alcool à risque des travailleurs. Cependant, les résultats des analyses multivariées nous indiquent que ce n'est pas le cas. Selon les données de l'ESCC 2.1, l'utilisation des compétences ne semble pas être un facteur de prédiction de la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens. Nos résultats vont dans le même sens que les travaux de Roxburgh (1998), Hagihara et al. (2000) et Parker et Farmer (1988). En effet, l'utilisation des compétences fait référence à un travail qui sollicite les habiletés, les qualifications de la personne et la possibilité d'en développer de nouvelles. Selon ces chercheurs, un emploi routinier et répétitif n'est pas significativement relié à la consommation d'alcool du travailleur. Toutefois, d'autres recherches ont obtenu des résultats qui diffèrent de ceux que nous avons obtenus. Ces études suggèrent qu'une faible utilisation des compétences favoriserait la consommation d'alcool à risque des travailleurs (Greenberg et al., 1995; Hiro et al., 2007; Wiesner et al., 2005; Yang et al., 2001). La littérature suggère que bien qu'une faible utilisation des compétences puisse favoriser la consommation d'alcool des travailleurs, nous ne pouvons pas en déduire l'inverse, c'est-à-dire qu'une forte utilisation des compétences a un effet protecteur envers la consommation d'alcool à risque des travailleurs. Seulement 2 recherches ont démontré que plus la complexité de la tâche (utilisation des compétences) est élevée moins le risque de consommation d'alcool est élevé (Roxburgh, 1998; Parker et Farmer, 1988).

Notre **deuxième hypothèse** supposait que l'autorité décisionnelle serait associée de façon négative à la consommation d'alcool à risque. Lorsque nous regardons les résultats des régressions logistiques, nous découvrons que la relation entre l'autorité décisionnelle et la consommation d'alcool à risque des travailleurs n'est pas significative. Dans les études de Kouvonen et al. (2005), San José et al. (2000), Roxburgh (1998) et Hagihara et al. (2000), les auteurs ont obtenu des résultats similaires aux nôtres. Cependant, selon certains chercheurs, il est possible de supposer que plus l'individu a de contrôle au niveau décisionnel au travail, moins il est exposé à un stress et moins grandes seraient les chances pour lui d'avoir une consommation d'alcool à risque (Greenberg et al., 1995 ; Hiro et al., 2007 ; Hemmingsson et Lundberg, 1998 ; Tsutsumi et al., 2003 ; Vézina et al., 1992). Dans la revue de littérature, les résultats concernant

l'association entre l'autorité décisionnelle et la consommation d'alcool des travailleurs sont contradictoires ce qui démontre qu'il y a probablement d'autres facteurs pouvant influencer cette relation. D'ailleurs, plusieurs chercheurs ont tenu compte de l'expérience conjointe de l'utilisation des compétences et du niveau de contrôle (autorité décisionnelle) du travailleur, c'est-à-dire la latitude décisionnelle. À quelques différences près, ces combinaisons font références à la tension au travail caractérisant le modèle demande/contrôle de Karasek (1979). Le postulat de base de ce modèle stipule que les emplois à tension élevée et les emplois passifs constituent des facteurs de risques pour les problèmes de consommation d'alcool (Kouvonen et al., 2005 ; Hemmingson et Lundberg, 1998). Nous pouvons déclarer que les résultats obtenus par ces études vont à l'encontre de notre résultat relatif à l'autorité décisionnelle. Cependant, McDonough (2000) et Lallukka et al. (2004) ont démontré qu'il n'y avait aucun lien entre la latitude décisionnelle et les problèmes de consommation d'alcool ce qui va dans le même sens que nos résultats. Bref, selon nos résultats, il est possible de croire que le stress engendré par le manque d'autorité décisionnelle et celui engendré par une trop grande autorité décisionnelle n'influence pas la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens.

Notre **troisième hypothèse** stipulait que les demandes psychologiques étaient associées de façon positive à la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens. Les résultats des analyses multivariées ne nous permettent pas de confirmer cette hypothèse. En effet, selon nos résultats, cette association ne s'avère pas être significative. Très peu d'études corroborent nos résultats. En effet, seulement Hagihara et al. (2000) ont démontré que les directives imprécises et l'ambiguïté des rôles ne seraient pas en lien avec la consommation d'alcool des travailleurs ainsi que Parker et Farmer (1988) qui ont des résultats semblables en ce qui concerne la rapidité du travail et les échéanciers. Les demandes psychologiques peuvent faire références à plusieurs dimensions du travail tel que la quantité, le rythme, la pression temporelle, l'intensité ou la qualité du travail. Il se pourrait que nous ne trouvions pas d'association car seulement deux indicateurs sont disponibles dans l'ENSP pour mesurer les demandes psychologiques, ce qui pourrait ne pas rendre compte de l'expérience des travailleurs. C'est dans cet ordre d'idées que les résultats de notre recherche n'arrivent pas à corroborer les différentes études rapportant que les demandes psychologiques entraînent une consommation d'alcool à risque chez les travailleurs (San José et al., 2000 ; Tsutsumi et al., 2003 ; Kouvonen et al., 2005 ; Roxburgh, 1998). En regard du modèle

du déséquilibre efforts-récompenses de Seigrist (1996), il est possible que ce soit la combinaison d'efforts élevés et de faibles récompenses (salaire insatisfaisant, manque d'estime et de respect et l'insécurité d'emploi) qui soit associée à la consommation d'alcool à risque (Head et al., 2004 ; Kouvonen et al., 2005). Bref, selon nos résultats, il est possible de croire que le stress engendré par des demandes psychologiques élevées n'influence pas la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens lorsque l'analyse utilise la version courte du JCQ adaptée par Statistique Canada.

Notre **quatrième hypothèse** postulait que les demandes physiques seraient associées de façon positive à la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens. Puisque nos analyses multivariées n'indiquent pas de lien significatif entre les demandes physiques et la consommation d'alcool à risque des travailleurs, nous pouvons infirmer l'hypothèse quatre. Les études de Parker et Farmer (1988) et McDonough (2000) en sont venues aux mêmes résultats que nous, et n'ont pas trouvé de lien significatif entre les demandes physique et la consommation d'alcool à risque des travailleurs. Toutefois selon différentes études ayant obtenu des résultats contraires aux nôtres, les demandes physiques provenant de l'environnement de travail (bruit, température, contaminants, conditions de travail risquées, etc.) ont été associées à une consommation d'alcool à risque chez les travailleurs (Roxburgh, 1998; San José et al., 2000; Lallukka et al., 2004). Dans la version courte du JCQ utilisée par Statistique Canada, la mesure de la demande physique est limitée (un seul indicateur) ce qui pourrait expliquer le résultat non-significatif.

Notre **cinquième hypothèse** supposait que les heures travaillées soient associées de façon positive à la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens. Nos prédictions n'ont pas été confirmées dans nos analyses multivariées car les résultats ne sont pas significatifs. Nos résultats vont donc dans le sens des études de Marchand et al. (2003) et Charbonneau (2007), dans lesquels les auteurs n'ont pu observer de relation significative entre le nombre d'heures travaillées et la consommation d'alcool à risque des travailleurs. Toutefois, Michèlsen et Bildt (2003) ont démontré que les heures supplémentaires travaillées pourraient devenir des obstacles au développement et au maintien de relations sociales d'un individu. Les relations sociales pourraient être des facteurs de protections contre les problèmes de santé mentale comme la consommation d'alcool à risque.

À la **sixième hypothèse**, nous proposons qu'un horaire de travail irrégulier soit associé de façon positive à la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens. Nos résultats ne nous permettent pas de confirmer cette hypothèse. En résumé, nos résultats vont dans le sens des résultats de Marchand (2008) et Charbonneau (2007) qui stipulent qu'il n'y pas de lien significatif entre un horaire de travail irrégulier et l'abus d'alcool des travailleurs. Par contre, l'étude de Frone (2006) démontre que les travailleurs ayant des horaires de travail non standard (irrégulier ou flexible), de soir et de nuit rapportaient significativement plus de consommation d'alcool avant et après le travail.

Pour notre **septième hypothèse**, nous avons suggéré que le soutien au travail était associé de façon négative à la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens. Bien que les résultats de nos analyses multivariées démontrent un lien significatif entre le soutien social au travail et la consommation d'alcool à risque des travailleurs, cette relation ne va pas dans le sens de nos prédictions. En effet, selon nos résultats, le soutien social au travail est associé de façon positive à la consommation d'alcool à risque des travailleurs. Marchand et al. (2006), démontrent que le soutien social est négativement associé à l'abus d'alcool des travailleurs ce qui porte à croire que le soutien social au travail peut être un facteur de protection pour le travailleur. Hiro et al. (2007), Hemmingsson et Lundberg (1988) et McDonough (2000) ont obtenu sensiblement les mêmes résultats. Ils démontrent qu'un faible soutien social est associé positivement avec des problèmes d'alcool. Cependant, tout comme les études de San José et al. (2000) et Head et al. (2004), nous obtenons que le soutien social au travail est associé positivement aux problèmes de consommation d'alcool. Il est possible que le soutien social devienne un facteur de protection seulement si le travailleur est confronté à des situations stressantes dans son milieu de travail. Sans situation stressante, le soutien au travail pourrait avoir l'effet inverse. En effet, il semblerait qu'un bon cercle d'amis au travail peut aussi provoquer plus d'occasions de consommer de l'alcool. En effet, de très bonnes relations de travail avec les collègues peuvent avoir comme effet des dîners plus arrosés et des sorties plus fréquentes après le travail. Un fort soutien social au travail pourrait développer des amitiés et par conséquent, augmenter la consommation d'alcool.

Notre **neuvième hypothèse** proposait que le revenu professionnel était associé de façon négative à la consommation d'alcool à risque. En effet, il était possible de croire qu'un revenu professionnel élevé soit un facteur de protection envers les différentes contraintes découlant des conditions de l'organisation du travail. Les résultats de nos analyses multivariées ne nous permettent pas cependant de confirmer cette hypothèse. En effet, selon nos résultats, il ne semble pas y avoir de relation significative entre le revenu professionnel et la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens.. Nos résultats vont dans le sens des recherches de McDonough et al. (2000) qui ont démontré dans une étude faite au Canada que le revenu familial n'est pas significativement lié à une forte consommation d'alcool. Toutefois, plusieurs autres recherches démontrent que le revenu familial est associé de façon négative à une consommation abusive d'alcool (Fukuda et al., 2006).

Notre **dixième hypothèse** suggérait que le niveau d'activité physique était associé négativement avec la consommation d'alcool à risque des travailleurs. Bien que nos résultats démontrent qu'il y a une relation significative entre le niveau d'activité physique et la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens, cette relation va dans le sens inverse de notre prédiction. En effet, selon nos résultats, le niveau d'activité physique est associé de façon positive à la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens. Selon Marchand (2008) l'activité physique est associée à de faibles risques de consommation d'alcool. Un style de vie équilibré qui inclurait des activités physiques pourrait réduire le stress d'une personne et ainsi réduire les probabilités de chutes et de rechute dans les problèmes de consommation d'alcool (Marlatt, 1985). L'activité physique pourrait donc être un facteur de protection pour le travailleur. Il est possible que le niveau d'activité physique devienne un facteur de protection seulement si le travailleur est confronté à des situations stressantes dans son milieu de travail. Sans situation stressante, le niveau d'activité physique pourrait avoir l'effet inverse. C'est dans cet ordre d'idées que nos résultats vont dans le même sens que les recherches de Poortinga (2007) qui a démontré qu'il y avait une relation positive entre la pratique d'activités sportives et l'abus d'alcool. Ces résultats démontrent que les activités sportives augmenteraient les risques de consommation d'alcool surtout si elles sont en lien avec un club sportif. Nous pouvons en déduire que c'est l'aspect social de l'activité physique qui serait le lien avec la consommation d'alcool à risque.

Notre **onzième hypothèse** de recherche postulait que le niveau d'activité physique est un modérateur de la relation entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque des travailleurs. Pour être en mesure de vérifier cette hypothèse, nous avons créé des variables d'interaction combinant à chaque fois notre variable modératrice, le niveau d'activité physique, avec chaque condition de l'organisation du travail. Les résultats que nous avons obtenus ne sont pas significatif pour aucune de nos interactions. Nous pouvons en conclure que selon nos résultats, le niveau d'activité physique n'est pas un modérateur de la relation entre les conditions de l'organisation de travail et la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens.

### 5.2.3 Variables contrôles significatives

Lors de nos analyses multivariées, nous avons pu identifier des variables contrôles significatives reliées à la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens, soit le sexe, l'âge, le consommation de tabac, le niveau d'éducation, le statut marital, le statut parental et le statut économique. Tout d'abord, le sexe est significativement associé à la consommation d'alcool à risque. En effet, les femmes ont 42,7% moins de chances d'avoir une consommation d'alcool à risque que les hommes. Nos résultats vont dans le même sens que plusieurs recherches qui démontrent qu'une forte consommation d'alcool est plus commune pour les hommes que pour les femmes (Bildt et Michèlsen, 2002; Marchand et al., 2003a; Crum et al., 1995; McDonough, 2000; Frone, 2006). En ce qui concerne l'âge des travailleurs, nos résultats nous démontrent que plus l'âge des répondants augmente, moins ils ont de chances d'avoir une consommation d'alcool à risque. En général, la plupart des recherches sur le sujet corroborent nos résultats en démontrant que le volume de consommation d'alcool et les problèmes sont généralement plus élevé chez les plus jeunes (Kouvounen et al., 2005; Frone, 2003; Hemmingsson et Lundberg, 1998; Parker et Farmer, 1998). En regard de la consommation de tabac, chaque cigarette fumée augmente les chances de 5% d'avoir une consommation d'alcool à risque ce qui corrobore les résultats de plusieurs autres recherches (Kouvounen et al., 2005; Michèlsen et Bildt, 2003; Head et al., 2004; Marchand, 2008). Finalement, le dernier facteur individu à être significatif est le niveau d'éducation. Selon nos résultats, plus le niveau d'éducation est élevé, plus les risques d'avoir une

consommation d'alcool à risque sont élevés ce qui supporte les résultats de plusieurs autres recherches (Kouvonen et al., 2005; Head et al., 2004; Frone, 2006). Les travailleurs ayant un haut niveau de scolarité ont probablement plus de grandes responsabilités qui sont susceptibles d'engendrer un stress chez le travailleur et, par conséquent, augmenter la consommation d'alcool.

En ce qui a trait aux facteurs hors travail, les travailleurs vivant en couple ont 40,25 % moins de chance d'avoir une consommation d'alcool à risque ce qui est corroboré par plusieurs autres études (McDonough, 2000; Marchand et al., 2006 et 2008, Parker et Farmer, 1988; Roxburgh, 1998; Frone, 2006). Selon ces résultats, il semblerait que le fait d'être en couple ait un effet de protection contre le stress que pourrait ressentir le travailleur et ainsi réduire les chances de grande consommation d'alcool. Dans le même ordre d'idée, le fait d'avoir des enfants semble aussi avoir un effet de protection contre la consommation d'alcool à risque. Selon nos résultats, les travailleurs ayant des enfants de moins de 5 ans et de 6 à 11 ans ont moins de chance d'avoir une consommation d'alcool à risque. Nos résultats vont dans le même sens qu'une étude suédoise qui a démontré que ne pas avoir d'enfants à charge s'est vu fortement associé à l'abus d'alcool chez les femmes (Thundal et Allebeck, 1998). Finalement, en regard du statut économique, nos résultats ont démontré que les familles ayant un statut économique moyennement bas et moyen ont moins de chance d'avoir une consommation d'alcool à risque tandis que les familles ayant un statut économique élevé ont plus de chance d'avoir une consommation d'alcool à risque. En effet, nos résultats vont dans le sens des résultats de Marchand et al. (2006), qui ont démontré que plus le statut économique augmente, plus les chances de développer de l'abus d'alcool augmente. Il est possible de croire que l'aisance financière de ces familles pourrait provoquer ce que nous appelons l'alcoolisme mondain.

#### 5.2.4 Synthèse des variables du travail significatives

Les analyses multivariées réalisées dans notre étude nous ont permis d'identifier les conditions de l'organisation de travail ayant un effet sur la consommation d'alcool des travailleurs canadiens. Elles nous ont aussi permis d'observer qu'il n'y avait aucune interaction significative entre le niveau d'activité physique et les conditions de l'organisation du travail.

En regard de la consommation d'alcool à risque, nous avons pu observer que plus l'insécurité d'emploi est élevée, plus les chances d'avoir une consommation d'alcool à risque est élevé chez les travailleurs canadiens. De plus, nous avons aussi pu observer que plus le soutien social au travail est élevé, plus les chances d'avoir une consommation d'alcool à risque sont élevées. Enfin, bien qu'il n'y ait aucune interaction significative entre le niveau d'activité physique et les conditions de l'organisation du travail, plus le niveau d'activité physique est élevé, plus les chances d'avoir une consommation d'alcool à risque sont élevées.

Dans la prochaine section, nous aborderons les forces et les limites de notre recherche.

### **5.3 Forces et limites de la recherche**

La littérature récente comporte certaines limites. Notre recherche proposait de combler quelques-unes des lacunes rencontrées dans la littérature pour obtenir des résultats possibles et généralisables à la population de travailleurs canadiens.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, plusieurs pays ont de solides traditions de recherches en ce qui concerne l'étude du lien entre le travail et la consommation d'alcool (Room et Rehm, 2003). En effet, la plupart des études dans ce domaine proviennent des États-Unis, la Suède, la Finlande, la Suisse et du Japon. Malgré le fait que ces études soient pertinentes dans la compréhension globale du lien qui peut exister entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool des travailleurs, les résultats ne sont cependant pas transférables et généralisables à la population active canadienne. En effet, étant donné les différences culturelles, économiques, politiques et historiques existantes entre deux pays, qui ont façonné durant toutes ces années la consommation d'alcool de leur population active, il est impensable de tenter de généraliser les résultats d'un pays à l'autre. Par exemple, les normes de consommation à faibles risques en Australie sont bien supérieures aux nôtres. Les hommes peuvent boire jusqu'à vingt-huit consommations par semaine et les femmes peuvent consommer quatorze consommations par semaine avant d'être considérées comme des buveurs à risques (NHMRC, 2001). Sachant que la norme de consommation d'alcool à faible risque au Canada est de 14 consommations et moins

par semaine pour les hommes et de 10 consommations et moins pour les femmes, ceci illustre bien les différences culturelles de consommation d'alcool pouvant exister entre deux pays. Toutefois, selon Wilsnack et Wilsnack (2002) l'influence entre les pays et les différentes cultures sur les modes de consommation d'alcool et les divers problèmes liés à la mauvaise consommation d'alcool a augmenté considérablement étant donné la multiplication des voyages internationaux, de la migration et les nouveaux médias de masse.

Une des principales forces de notre recherche est qu'il n'y a pas jusqu'à maintenant, à notre connaissance, de recherche qui ont tenter de déterminer si le niveau d'activité physique peut être un modérateur de la relation entre les conditions de l'organisation du travail et le consommation d'alcool à risque. De plus, bien que le Canada ait récemment produit quelques études empiriques dans le domaine de la consommation d'alcool en lien avec les conditions de l'organisation du travail, aucune d'entre elles n'a utilisé le niveau d'activité physique comme modérateur (Marchand et al., 2003a, 2006 et 2008; Roxburgh, 1998; McDonough, 2000). De plus, une des grandes forces de notre recherche est la représentativité de notre échantillon tiré de l'ESCC 2.1. En effet, cet échantillon est représentatif de la population canadienne en emploi, du point de vue de l'âge, du sexe et de la distribution géographique des répondants. En ce sens, nous pouvons généraliser les résultats à l'ensemble des travailleurs canadiens.

Tout d'abord, nous croyons que le problème de la consommation d'alcool à risque chez les travailleurs canadiens doit être étudié dans son contexte. Très peu d'études prennent en compte l'ensemble de facteurs provenant simultanément du milieu de travail, de l'extérieur du travail et du travailleur lui-même. Une des valeurs ajoutées de notre recherche est qu'elle est encrée dans une perspective sociologique qui prend compte des dimensions sociales et individuelles de la vie en société pour comprendre les problèmes reliés à la consommation d'alcool à risque.

La plupart des recherches contrôlent leurs analyses avec un ensemble de variables relatives à l'individu ou à la vie hors travail. Au niveau individuel, les variables les plus souvent utilisées sont l'âge, le sexe et le niveau d'éducation. Cependant, d'autres variables comme la consommation de tabac et la santé physique sont aussi susceptibles d'influencer la consommation d'alcool à risque bien qu'elles soient plus rarement contrôlées dans les études. Nous pensons que

l'abus d'alcool est un phénomène complexe nécessitant la prise en compte d'un éventail plus grand de variables individuelles. Les données secondaires que nous avons utilisées nous ont permis de contrôler un ensemble assez important de caractéristiques personnelles qui ont augmenté la précision et la généralisation de nos résultats. Il en est de même pour les variables hors travail tel que statut marital, sans aucun doute le plus populaire dans les études sur la consommation d'alcool. Par contre, la présence d'enfant est rarement prise en compte, ce qui constitue une limite évidente étant donné l'émergence ces dernières années du conflit travail-famille et qui, comme nous l'avons vu dans notre revue de littérature, peut avoir une influence sur les problèmes de consommation d'alcool. Nous avons remédié à cette limite en contrôlant dans nos analyses pour la présence d'un ou de plusieurs enfants. De plus, nous avons aussi ajusté nos résultats avec une dernière variable : la profession. Plusieurs études démontrent que la profession peut avoir un rôle à jouer dans la consommation d'alcool à risque des travailleurs (Frone, 2006; Marchand et al., 2003a; Marchand, 2008; Charbonneau, 2007; Hemmingsson et Lundberg, 1998).

Les recherches qui étudient les relations entre la consommation d'alcool des travailleurs et les conditions de travail prennent rarement en considération simultanément toutes les conditions de l'organisation du travail. La plupart du temps, ils se concentrent sur un aspect des conditions de l'organisation du travail comme les demandes psychologiques. Cependant, nous avons pu relever dans la revue de la littérature que plusieurs des conditions de l'organisation du travail peuvent influencer la consommation d'alcool des travailleurs. Dans cet ordre d'idées, tout nous porte à croire que les problèmes de consommation d'alcool à risque ne sont pas le résultat d'une seule condition de l'organisation du travail, mais probablement de plusieurs conditions. En ce sens, nous avons étudié plusieurs conditions de l'organisation du travail pour mieux comprendre les problèmes de consommation d'alcool à risque.

De plus, certaines des études sur le lien entre la consommation d'alcool des travailleurs et les conditions de l'organisation du travail se concentrent dans une profession ou dans un secteur économique ce qui permet difficilement d'inférer les résultats sur l'ensemble de la main d'œuvre. Dans cet ordre d'idées, nous avons utilisé un échantillon représentatif de la main d'œuvre canadienne sans faire de distinction au niveau de la profession ou du secteur économique.

En regard des limites de notre recherche, il est important de mentionner que les données qui proviennent de l'ESCC 2.1 sont des données secondaires. Nous avons dû nous restreindre aux données disponibles par le questionnaire de l'ESCC 2.1. Par conséquent, nous n'avons pas pu prendre en compte toutes les variables qui auraient pu influencer la consommation d'alcool. Comme nous l'avons déjà mentionné, le modèle sociologique considère que les contraintes et les ressources provenant de l'expérience de vie en société peuvent provenir de trois niveaux représentant la vie de chaque individu au quotidien c'est-à-dire, les facteurs individuels, la structure du quotidien et les structures macro sociales. Ces trois niveaux sont susceptibles de générer des ressources et des contraintes pouvant influencer les niveaux de stress du travailleur. Ainsi, d'autres variables relatives aux structures du quotidien. En milieu de travail, le style de gestion, le climat organisationnel, les ressources en santé-sécurité au travail, la culture organisationnelle, le secteur économique, la taille de l'entreprise, et la présence d'un syndicat, serait des facteurs à prendre en compte pour mieux comprendre la consommation d'alcool à risque. Il serait également intéressant d'examiner le rôle de pratiques de gestion qui favorisent le bien-être des employés ou encore qui axe sur le contrôle et la gestion des toxicomanies des travailleurs.. Toujours selon le modèle sociologique, le questionnaire de l'ESCC 2.1 est aussi limité en ce qui a trait au niveau individuel c'est-à-dire les caractéristiques démographiques, de la personnalité et des habitudes de vie, ainsi qu'au niveau des structures macro sociales qui font référence aux structures économiques, politiques et culturelles d'un pays. Des variables telles que l'estime de soi, le centre de contrôle interne, les motivations, les événements traumatisants du passé et les histoires familiales de consommation d'alcool à risque pourraient venir influencer la consommation d'alcool à risque.

Les différentes études contenues dans la revue de la littérature nous démontrent qu'il y a certains liens entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens. Cependant, bien que le lien existe entre les variables, il est impossible, dans la plupart des cas, de mentionner un lien de causalité. En effet, il s'agit majoritairement de recherches transversales et très peu de recherches longitudinales. Les données transversales limitent les possibilités d'établir empiriquement des liens de causalité entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque des travailleurs. Par conséquent, on

sait peu de choses sur les facteurs précipitant ou ralentissant la probabilité de développer, dans les temps, des problèmes de consommation d'alcool à risques. Malheureusement, notre étude s'inscrit en tant que recherche transversale en raison des données secondaires de nature transversale.

Dernièrement, les mesures agrégées des variables relatives aux conditions de l'organisation du travail provenant des données longitudinales de l'Enquête nationale sur la santé de la population (ensp) de Statistique Canada sont aussi une limite importante de notre étude. Puisque l'ESCC 2.1 comprenant seulement 9 210 répondants à ces variables, cette technique nous a permis de passer de la perception subjective à une évaluation plus objective de ces variables et c'est ce qui produit la limite en soi. En effet, en opérant de cette manière, les résultats obtenus ne reflètent pas la perception subjective de l'individu mais bien la perception objective de la catégorie de la profession. Cette différence de perception pourrait expliquer certains résultats qui ne sont pas significatifs. C'est une limite car la perception du stress au travail est subjective d'un travailleur à l'autre. Deux travailleurs peuvent être soumis aux mêmes conditions de l'organisation du travail et ne pas percevoir le même niveau de stress.

#### **5.4 Pistes de recherches futures et implications**

De prime abord, il serait souhaitable que les futures recherches soit basé sur des données primaires ce qui leur permettra de bien cibler les facteurs possiblement en lien avec la consommation d'alcool au lieu de se restreindre aux facteurs disponibles de données secondaires. Ainsi, plusieurs autres facteurs relatifs aux 3 niveaux représentant la vie d'un individu au quotidien du modèle sociologique pourront être étudiés.

Par ailleurs, dans la littérature, les résultats en ce qui concerne le lien entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque sont souvent contradictoires d'une étude à l'autre. Bien que nos résultats d'interaction ne soient pas significatifs, il est toujours possible de penser que d'autres variables pourraient intervenir pour expliquer comment les conditions de l'organisation du travail pourraient influencer la consommation d'alcool à risque.

En effet, selon nos résultats, le niveau d'activité physique n'est pas un modérateur de la relation entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque des travailleurs. Cependant, d'autres facteurs peuvent l'être. En effet, selon nos résultats, plusieurs facteurs individuels et hors-travail sont significativement associés à la consommation d'alcool à risque. Il serait intéressant de poursuivre d'autres recherches étudiant de façon spécifique les effets modérateurs des facteurs individuels comme l'âge, le sexe, la consommation de tabac et le niveau d'éducation sur la relation entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque. En effet, nous avons pu identifier des différences importantes entre les hommes et les femmes concernant leur consommation d'alcool à risque. Il pourrait être intéressant d'examiner si les conditions de l'organisation du travail opèrent différemment selon le sexe pour expliquer la consommation d'alcool à risque des travailleurs. Il en va de même avec les différences entre les âges et les statuts économiques. En regard des facteurs hors travail comme le statut marital, le statut parental et le statut économique, il serait aussi intéressant de les étudier en tant que modérateur de la relation entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque pour déceler si les conditions de l'organisation du travail opèrent différemment selon ces facteurs pour expliquer la consommation d'alcool à risque.

En fonction de nos résultats, il est possible pour nous de démontrer que les problèmes reliés à la consommation d'alcool à risque concernent un grand nombre de travailleurs canadiens. En effet, les conditions de l'organisation du travail peuvent devenir des causes à la consommation d'alcool à risque. En ce sens, les études futures pourraient concentrer les efforts sur ce qui pourrait être fait en entreprise, au niveau de la prévention et des interventions, pour garantir la protection du travailleur envers la consommation d'alcool à risque. Au niveau de la prévention, il serait pertinent de consolider les efforts pour améliorer les programmes d'aide aux employés et les programmes de prévention en santé mentale en entreprise. Les programmes pourraient se concentrer sur les dimensions de l'organisation du travail qui ont été utilisées dans cette recherche et, plus particulièrement celles pour lesquelles nous avons observé des résultats significatifs avec la consommation d'alcool à risque soit l'insécurité d'emploi et le soutien social au travail. Les entreprises pourraient accorder une plus grande importance aux relations entre les pairs et aux relations entre employé et supérieur pour reformer les équipes de travail par exemple. En regard de l'insécurité d'emploi, il est possible pour certaines entreprises de rassurer leurs employés

quant à leur sécurité d'emploi ou de planifier des primes de départ pour supporter leurs employés en cas de perte d'emploi. Le tout dans un désir de réduire les contraintes du travailleurs pour réduire son niveau de stress et par conséquent, sa probable consommation d'alcool.

## CONCLUSION

L'objectif général de ce mémoire était de déterminer le rôle des conditions de l'organisation du travail dans la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens. Plus spécifiquement, nous avons tenté d'évaluer l'influence potentielle des conditions de l'organisation du travail, sur la consommation d'alcool à risque. Par ailleurs, en lien avec cette relation, nous avons également évalué l'effet modérateur du niveau d'activité physique du travailleur sur la relation entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque. Rappelons que, dans la présente étude, nous avons eu recours aux données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC 2.1) de Statistique Canada.

Très peu d'études au Canada s'étaient intéressées à l'identification des conditions de l'organisation du travail pouvant développer, maintenir ou aggraver les problèmes de consommation d'alcool à risque des travailleurs. Nos résultats ont démontré que l'insécurité d'emploi était associée de façon positive à la consommation d'alcool à risque ce qui veut dire que plus l'insécurité d'emploi augmente, plus la consommation d'alcool à risque a de chances d'augmenter. En effet, nous pouvons expliquer cette association par la théorie du stress qui propose que le travailleur tentera de réduire les tensions provoquées par l'insécurité d'emploi par la consommation d'alcool. Contrairement à nos attentes, selon nos résultats, le soutien social au travail est aussi associé de façon positive à la consommation d'alcool à risque ce qui suppose que plus le soutien au travail est fort, plus les chances de développer une consommation d'alcool à risques sont grandes. Il semblerait que le soutien des pairs provoquerait plus d'occasions de consommer de l'alcool lors des sorties entre collègues. Dans le même ordre d'idées, nous avons aussi découvert que selon nos résultats, le niveau d'activité physique était aussi associé de façon positive à la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens. Ces résultats nous permettent de penser que la dimension sociale du sport provoquerait plus d'occasions de consommer de l'alcool. Dernièrement, nos résultats nous démontrent que le niveau d'activité physique n'est pas un modérateur de la relation entre les conditions de l'organisation du travail et la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens.

Selon nos résultats, il est possible d'affirmer que les facteurs du travail semblent jouer faiblement sur la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens. Malgré tout, nous avons pu identifier certains facteurs susceptibles d'influencer la consommation d'alcool à risque. Ces résultats amènent ainsi une meilleure compréhension de ce problème qui a été peu étudié jusqu'à maintenant. Notre recherche pourrait permettre aux entreprises d'agir en examinant plus attentivement comment le soutien social au travail et l'insécurité d'emploi se vivent chez les employés ayant une consommation d'alcool à risque. Ce travail d'évaluation et ultérieurement d'intervention pourrait favoriser une diminution des risques de consommation d'alcool à risque et ainsi minimiser les conséquences néfastes, non seulement sur la vie de la personne et des personnes qui l'entourent, mais aussi sur l'absentéisme, les coûts et la baisse de productivité dans l'entreprise.

Nous espérons que ces nouvelles connaissances puissent inspirer de nouvelles recherches qui pourront venir compléter nos connaissances sur la consommation d'alcool à risque en approfondissant sur les rôles de facteurs individuels et hors travail sur la consommation d'alcool à risque des travailleurs canadiens. De plus, nous souhaitons que les informations contenu dans ce mémoire aiderons les travailleurs à prendre conscience du fardeau que peut occasionner la consommation d'alcool à risque pour eux-mêmes, les gens qui les entourent et la société.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bacharach S.B., Bamberger P. et Sonnenstuhl W.J. (2002). Driven to drink :Managerial control, work related risk ans employee drinking behavior. *Academy of Management Journal*, 45 (4) : 637-658.
- Bildt C. & Michèlsen H. (2002). Gender differences in the effects from working conditions on mental health : a 4-year follow-up. *International Archives of Occupational and Environmental Health*, 75 : 252-258.
- Bourgkard E., Wild P., Massin N., Meyer J-P., Sierra O., Fontana J-M., Benamghar L., Mur J-M., Ravaud J-F., Guillemin F., Chau N. and Lorhandicap Group. (2008). Association of the physical job demands, smoking and alcohol abuse with subsequent premature mortality : A 9-years follow-up population-based study, *Journal of Occupational Health*, 50 : 31-40.
- Charbonneau M. (2007). *L'abus d'alcool chez les travailleurs canadiens : le rôle de la profession, du secteurs économiques et du genre*, Travail de Mémoire déposé à la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal, 107.
- Comité Français d'Éducation pour la Santé (2000). Rendez-vous de l'information : Alcool et Santé, Document disponible à : <http://www.inpes.sante.fr/70000/dp/00/dp001024.pdf>, consulté le 14 février 2009.
- Crum R.M., Muntanerr C., Eaton W.W. & Anthony J.C. (1995). Occupational stress and risk of alcohol abuse and dependence. *Alcoholism : Clinal and Experimental Research*, 19 (3) : 647-654.
- Demers A. et Quesnel Vallée A. (1998). L'intoxication à l'alcool :conséquences et déterminants. *Comité permanent de lutte à la toxicomanie*. Disponible à : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/biblio/CPLT/publications/1098intox.pdf> , Page consulté le 2 septembre 2008.
- Durand P., Marchand A., Simard M., Demers A. et Collin J. (2000). *Déterminants professionnels de la détresse psychologique, de l'abus d'alcool et de la consommation de médicaments psychotropes : Analyse secondaire de l'Enquête nationale sur la santé de la population*, ISPC 2004.
- Greenberg E.S., Grunberg L. (1995). Work alienation and problem alcohol behavior. *J Health Soc Behav.* 36 : 83-102.
- Hagihara A., Tarumi K., Miller A.S. Nebechima F., Nobutomo K. (2000). Work stressors and alcohol consumption among white-collar workers : A signal detection approach. *Journal of Studies on Alcohol.* 61 : 462-465.

Head J., Stansfeld S.A. and Siegrist J. (2004). The psychological work environment and alcohol dependence : a prospective study, *Journal of Occupational and Environmental Medicine*, 61 : 219-224.

Hellerstedt W.L. and Jeffery R.W. (1997). The association of the job strain and the health behaviours in men and women, *International Journal of Epidemiology*, 26 (3) : 575-583.

Hemmingsson T. & Lundberg I. (1998). Work control, work demands and work social support in the relation to alcoholism in young men. *Alcoholism Clinical and Experimental Research*. 22 : 921-927.

Hiro H., Kawakami N., Tanaka K., Nakamura K. and the Japan Work Stress and Health Cohort Study Group. (2007). Association between job stressors and heavy drinking : age difference in male Japanese Workers, *Industrial Health*. 45 : 415-425.

Karasek R. (1979). Job demands, job decision latitude, and mental strain : implications for job redesign, *Administrative Science Quarterly*, 24 : 285-308.

Karasek R. & Theorell T. (1990). *Healthy work : stress, productivity, and the reconstruction of the working life*. New York : Basic Books.

Kouvonen A., Kivimaki M., J. Cox S., Poikolainen K., Cox T. and Vahtera J. (2005). Job Strain, Effort-Reward Imbalance, and Heavy Drinking : A Study in 40,851 Employees, *Journal of Occupational Environmental Medicine*, 47 : 503-513.

Kouvonen A., Kivimaki M., Elovainio M., Virtanen M., Linna A. and Vahtera J. (2005a). Job strain and leisure-time physical activity in the female and male public sector employee, *Preventive Medicine*, 41 : 532-539.

Frone M.R. (1999). Work stress and alcohol use, *Alcohol Research & Health*, 23 : 284-291.

Frone M.R. (2003). Predictors of overall and on-the-job substances use among young workers. *Journal of occupational health psychology*, 8 (1) : 39-54.

Frone M.R. (2006). Prevalence and distribution of alcohol use and impairment in the workplace : A U.S. national survey. *Journal of studies of alcohol*. 67 : 147-156.

Fortin M.-F. (2006). *Fondements et étapes du processus de recherche*, Montréal : Éditions de la Chenelière.

Gabriel P., (2000). *Mental Health in the Workplace : Situation analysis United States*. *International Labor Office Geneva*, disponible à [http://www.utoledo.edu/offices/projectsout/publications/Disability\\_workplace\\_mental\\_he.pdf](http://www.utoledo.edu/offices/projectsout/publications/Disability_workplace_mental_he.pdf), consulté le 10 février 2009.

Lallukka T., Sarlio-Lahteenkorv S., Roos E., Laaksonen M., Rahkonen O. and Lahelma E. (2004). Working conditions and health behaviours among employed women and men : The Helsinki Health Study, *Preventive Medicine*, 38 : 48-56.

Lazarus R. S. and Folkman S. (1984). *Stress, appraisal, and coping*. New York: Springer.  
Marchand A. (2004). *Travail et santé mentale : une perspective multi niveaux des déterminants de la détresse psychologique*. Thèse de doctorat, Université de Montréal : Faculté des études supérieures.

Marchand A., Durand P., Simard M., Demers A. & Collin J. (2006) Détresse psychologique, abus d'alcool et médicaments psychotropes : Changer d'emploi y est-il pour quelque chose, *In : Céreq (Ed.), XIIIèmes journées d'étude sur les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail*. Collection Relief (Rapports et échanges sur les liens emploi - formation). Marseille : Céreq

Marchand A., Demers A., Durand P. et Simard M. (2003). Occupational variations in drinking and psychological distress : A multilevel analysis, *Work : A Journal of Prevention, Assessment & Rehabilitation*, 21 : 153-163.

Marchand A., Demers S., Durand P., et Simard M. (2003a). The moderating effect of alcohol intake on the relationship between work strains and psychological distress. *Journal of studies on alcohol*, 64 (3) : 419-427.

Marchand A., Demers A., Durand P., Simard M. (2005). Do occupation and work conditions really matter? A longitudinal analysis of psychological distress experiences among Canadian workers. *Sociology of health and illness*, 27 (5) : 602-627.

Marchand A., Demers A. et Durand P. (2005a). Does work really cause distress? The contribution of occupational structure and work organization to the experience of psychological distress, *Social Science and Medicine*, 60 (1) : 1-14.

Marchand A., Demers A., Durand P. (2006). Social structures, agent personality and mental health : A longitudinal analysis of specific role of occupation and of workplace constraints-resources on psychological distress in the Canadian work force. *Human Relations*, 59 (1) : 875-901.

Marchand A. (2008). Alcohol use and misuse : What are the contributions of occupation and work organization conditions?, *BMC Public Health*, 8 :333.

Marlatt G.A. (1985). Lifestyle modification, *Relapse Prevention*, Éditions Marlatt, & J.R. Gordon, 280-344, The Guilford Press.

McDonough P. (2000). Job insecurity and health. *International Journal of Health Services*. 30 (3) : 453-476.

Michèlsen H. and Bildt C. (2003). Psychosocial conditions on and off the job and psychological ill health : depressive symptoms, impaired psychological wellbeing, heavy consumption of alcohol. *Occupational and Environmental Medicine*, 60 : 489-496.

National Health and Medecine Research Council. (2001). Australian Alcohol Guidelines : Health Risks and Benefits, *Commonwealth of Australia*.

OMS (Organisation mondiale de la santé) (2002). Rapport sur la santé dans le monde 2002- Réduire les risques et promouvoir une vie saine. Genève : OMS. Disponible à : [http://www.who.int/whr/2002/en/whr02\\_fr.pdf](http://www.who.int/whr/2002/en/whr02_fr.pdf) , page consultée le 2 septembre 2008.

Organisation Internationale du Travail (2006), *Un lieu de travail «propre»: le dépistage de la consommation de drogues et d'alcool sur le lieu de travail*, disponible à [http://www.ilo.org/wow/PlanetWork/lang--fr/WCMS\\_082285/index.htm](http://www.ilo.org/wow/PlanetWork/lang--fr/WCMS_082285/index.htm), consulté le 10 février 2009.

Parker D.A. & Farmer G.C. (1988). The epidemiology of alcohol abuse among employed men and women. In M. Galanter (Ed.) *Recent Developments in Alcoholism* (vol. 6). New-York :Plenum press.

Patten S.B. and Charney, S.B. (1998). Alcohol consumption and major depression in Canadian population, *Canadien Journal of Psychiatry*, 41 : 502-506.

Quesnel Vallée A. (2000). Intoxication à l'alcool et contraintes psychosociales au travail, Travail de Mémoire déposé à la Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal, 92.

Read J.P. & Brown R.A. (2003). The role of physical exercise in alcoholism treatment and recovery. *Professional Psychology : Research and Praticce*, 34 : 49-56.

Rehm J., Baliunas D., Brochu S., Ficher B., Gnam W., Patra J., Popova S., Samocinska-Hart A et Taylor B. (2006). Les coûts de l'abus de substances au Canada 2002. Centre Canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies.

Rehm J., Giesbrecht N., Popova S., Patra J., Adlaf E. et Mann R. (2006). Survol des bienfait et mefaits de la consommation d'alcool – incidence sur les politiques de préventions au Canada. Toronto, *Centre de toxicomanie et de santé mentale*.

Room R. & Rehm J. (2003). Priorités de recherche sur l'alcool et les drogues illicites pour le Canada. Document de travail préparé en prévision du Forum sur l'alcool et les drogues illicites au Canada. Disponible à :<http://www.ccsa.ca/2003%20and%20earlier%20CCSA%20Documents/ccsa-003929-2003.pdf> , consulté le 25 octobre 2008.

Roxburgh S. (1998). Gender differences in the effect of the job stressors on alcohol consumption. *Addictive Behaviors*. 23, (1) : 101-107.

Santé Canada (2001). Réduire les méfaits associés à l'usage des drogues par injection au Canada, Disponible à [http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/pubs/adp-apd/injection/index\\_f.html](http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/pubs/adp-apd/injection/index_f.html), page consultée le 20 février 2008.

Santé Canada (2004). Enquête sur les toxicomanies au Canada (ETC) – Une enquête sur la consommation d'alcool et d'autres drogues par les Canadiens. Disponible à : <http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/pubs/adp-apd/cas-etc/gender-sexe/index-fra.php> , page consultée le 2 septembre 2008.

Santé Canada (2007). Les drogues – Faits et méfaits, Quand la consommation de drogues cause-t-elle des problèmes? Disponible à : [http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/pubs/adp-apd/straight\\_facts-faits\\_mefaits/become\\_problem-quand\\_problems-fra.php](http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/pubs/adp-apd/straight_facts-faits_mefaits/become_problem-quand_problems-fra.php) , page consultée le 3 septembre 2008.

Santé Canada (2007). Les drogues - faits et méfaits : Qu'est-ce que la stratégie canadienne antidrogue? Disponible à [http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/pubs/adp-apd/straight\\_facts-faits\\_mefaits/drug\\_strategy-antidrogue\\_Strategie-fra.php](http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/pubs/adp-apd/straight_facts-faits_mefaits/drug_strategy-antidrogue_Strategie-fra.php), page consultée le 3 septembre 2008.

Santé Canada (2008). Activités physique. *Vie saine Santé Canada*, disponible à [http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/physactiv/index\\_f.html](http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/physactiv/index_f.html) , page consultée le 20 février 2008.

San José B., Van de Mheen H., Van Oers J.A.M., Mackenbach J.P. and Garretsen H.F.L. (2000). Adverse Working Conditions and Alcohol Use in Men and Women, *Alcoholism : Clinical and Experimental Research*, 24 : 1207-1213.

Seigrist J. (1996). Adverse health effects of high-effort/low-reward conditions, *Journal of Occupational Health Psychology*, 1 : 27-41.

Schor J.B. (1992). *The overworked American*. New York : Basic Books.

Statistiques Canada (2005). Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) cycle 2.1. (2003), disponible à [http://www.statcan.ca/cgi-bin/imdb/p2SV\\_f.pl?Function=getSurvey&SurvId=3226&SurvVer=0&InstaId=15282&InstaVer=2&SDDS=3226&lang=en&db=IMDB&dbg=f&adm=8&dis=2](http://www.statcan.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SurvId=3226&SurvVer=0&InstaId=15282&InstaVer=2&SDDS=3226&lang=en&db=IMDB&dbg=f&adm=8&dis=2), consulté le 25 mars 2008.

Statistique Canada (2008). Le contrôle et la vente des boissons alcoolisées au Canada, disponible à <http://www.statcan.gc.ca/pub/63-202-x/63-202-x2007000-fra.pdf>.

Theorell T. & Karasek R. (1996). Current issues relating to psychosocial job strain and cardiovascular disease research, *Journal of Occupational Health Psychology*, 1 : 9-26.

Thundal K.L. et Allebeck P. (1998). Abuse and dependence on alcohol in Swedish women : role of education, occupation and family. *Social Psychiatry & Psychiatric Epidemiology*, 33, 445-450.

Tsutsumi A., Kayaba K., Yoshimura M., Sawada M., Ishikawa S., Sakai K., Gotoh T., Nago N. and the Jichi Medical School Cohort Study Group. (2003). Association between job characteristics and health behaviors in the Japanese rural workers, *International Journal of Behavioral Medicine*, 10 (2) : 125-142.

Vézina M., Coucineau M., Mergler D. & Vinet A. (1992). *Pour donner un sens au travail. Bilan et orientation du Québec en santé mentale au travail*. Boucherville : Gaëtan Morin.

Wiesner M., Windle M. & Freeman A. (2005). Work stress, substance use, and depression among young adult workers : An examination of main and moderator effect models. *Journal of Occupational Health Psychology*, 10 (2) : 83-96.

Wilsnack S.C. & Wilsnack R.W. (2002). International gender and alcohol research : Recent finding and future directions. *Alcohol Research and Health*, 26 (4) : 245-250.